

Gap

en mag

Le magazine de la ville de Gap
Numéro 61 - Printemps 2025

Citoyenneté

Les 16 / 25 ans acteurs de la politique jeunesse

Épicerie solidaire

Depuis 25 ans, des denrées et un lien pour les personnes en difficulté

Environnement

15 sites urbains désimperméabilisés et revégétalisés en 2025

Cadre de vie

Le Domaine de Charance s'enrichit d'une véritable roseraie

LE QUATTRO

AVRIL - NOVEMBRE 2025

PAUL MIRABEL

PAR AMOUR

**COMPLET**Vendredi 25 avril
20h30**JEFF PANACLOC**

THE JEFF PANACLOC COMPANY

Mercredi 8 octobre
20h30**LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS**Vendredi 9 mai
20h00**CALOGERO**

LE TOUR DES THÉÂTRES

Mercredi 15 & jeudi 16 octobre
20h30**TANGUY PASTUREAU**

UN MONDE HOSTILE

Mercredi 14 mai
20h30**BELINDA DAVIS**

RICHARD WALTER PRODUCTIONS

Dimanche 16 novembre
18h30**MA VIE MON ROMAN**

JEUNESSES MUSICALES DE FRANCE

Jeudi 22 mai
18h30**SARAH SCHWAB**

DU RÊVE À LA RÉALITÉ

Mercredi 19 novembre
20h30**THÉ DANSANT**

FRANCK VILAIN

Dimanche 25 mai
14h30**ANNE ROUMANOFF**

L'EXPÉRIENCE DE LA VIE

Samedi 22 novembre
20h30

POINTS DE VENTE : TICKETMASTER, FRANCEBILLET, LECLERC, OFFICE DE TOURISME GAP TALLARD VALLÉES

Une ville tournée vers sa jeunesse

Roger DIDIER,
Maire de Gap

Avec six lycées, un pôle universitaire et de nombreux centres de formation, Gap est une ville où la jeunesse prépare activement son avenir. Nous nous devons d'accompagner les jeunes vers leur autonomie et de faire en sorte qu'ils se sentent bien dans leur ville.

Les axes de notre politique sont nombreux en ce sens. Si nos centres sociaux accompagnent les plus jeunes, les 16 / 25 ans bénéficient du suivi de l'équipe de l'action jeunesse de la Maison des habitants. Ces dernières années, les initiatives se sont multipliées, tels que l'ouverture d'un accueil dédié en centre-ville entre 12h et 14h, des permanences dans les lycées et un accompagnement sur les réseaux sociaux, en complément des services proposés par le Bureau d'information jeunesse et les différents espaces de la Maison des habitants. Cela permet ainsi aux jeunes Gapençais de bénéficier d'un accompagnement dans leurs recherches et leurs projets, aux côtés d'autres partenaires locaux. Je me félicite ainsi de voir des projets tels que celui de l'organisation d'un concert proposé par un groupe de lycéens cet été, dans le cadre de notre festival Eclat(s) d'été, avec le concours de notre Direction de la culture.

Sur d'autres projets engagés par la Ville de Gap comme le nouveau skatepark de la Blache, qui sera une référence au niveau national, ou le pumptrack à Micropolis, les jeunes, qui en seront les futurs utilisateurs, ont aussi été pleinement associés à l'élaboration de ces structures.

Quant à l'offre de spectacles, elle n'oublie pas ce public, que ce soit au Tempo, bien entendu, notre scène dédiée aux musiques actuelles, au Quattro et lors du festival Eclat(s) d'été.

En complément du travail mené par nos associations, la municipalité fait de la jeunesse une priorité. L'objectif est clair : les jeunes sont l'avenir de notre ville, ils doivent y trouver toute leur place et, même si c'est avant tout à eux de se prendre en main dans une démarche citoyenne, nous devons être au rendez-vous pour les accompagner et faire en sorte qu'ils se sentent bien à Gap et qu'ils aient envie d'y bâtir leur futur. C'est mon souhait le plus cher ! Qu'ils soient assurés qu'ils peuvent compter sur mon engagement dans ce sens.



20



12



14



28

Directeur de la publication : Roger DIDIER.

Rédaction : agence de communication Kangourou.

Crédits photos : Stéphane Demard (Ville de Gap), Comité de jumelage, Compagnie théâtrale Les Matagots, Club Roller Crash, Evolving Skatepark, Dentelle des cops, Donneurs de voix, Office de tourisme intercommunal, Ville de Gap (Direction de la cohésion sociale, Direction de la communication), agence de communication Kangourou.

Création graphique et mise en page : Jérémy Foucart, L'atelier - Gap.

Impression : imprimerie Chirat.

Gap en mag / 4 / N° 61 - Printemps 2025

3 Edito du maire

5 ACTU

- Gap notre ville
- Quartiers
- Travaux
- 15 sites concernés par le plan de végétalisation et de désimperméabilisation
- Le système de filtration de l'eau potable entièrement revu
- Depuis 25 ans, des denrées et un lien pour les personnes en difficulté
- « Zone de rencontre » rue Carnot, comment ça marche ?
- Une centaine de bénévoles mobilisés pour nettoyer Saint-Mens
- Le Domaine de Charance s'enrichit d'une véritable roseraie

20 DOSSIER

- Les 16 / 25 ans acteurs de la politique jeunesse
- Décryptage : comment lire votre avis de taxe foncière ?

26 MAGAZINE

- Georges Munoz mènera la danse au Comité des fêtes
- Le 25 mai, ils vont en faire des caisses !
- La dentelle ou l'art de tisser des liens avec des fuseaux
- Offrir le plaisir de la lecture à ceux qui ne peuvent pas lire
- Portfolio : 3000 costumes pour le Carnaval des Alpes

34 EXPRESSIONS

- Majorité
- Oppositions

36 PRATIQUE

- Numéros utiles
- État-civil
- Les 8 rendez-vous à ne pas manquer

ACTU

Le chiffre

4,4 M€

Pour la 10^{ème} année depuis 2014, le rallye Monte-Carlo avait fait de Gap sa plaque tournante du 22 au 26 janvier. Selon les chiffres de l'observatoire de Terres de Gap Tourisme, l'impact touristique et économique de l'épreuve est exceptionnel pour le territoire. Les retombées directes sont chiffrées à plus de 4,4 M€ (1 198 500 € dans les hébergements et 3 228 000 € de dépenses estimées pour la restauration, les souvenirs et le commerce local). La progression des visiteurs étrangers a été particulièrement marquée (+260 % de nuitées et +800 % de visiteurs étrangers), avec une durée moyenne de séjour de 3 nuits.

Le rallye contribue indéniablement à la notoriété de Terres de Gap avec 24,7 millions de personnes touchées grâce à son impact médiatique.

Gap accueillera Intervilles le 10 juillet



Gap accueillera cet été l'émission **Intervilles**, qui sera pilotée par Nagui pour son retour sur France 2 après douze ans d'absence. « Notre ville est étroitement liée à ce jeu, qu'elle a accueilli à plusieurs reprises par le passé, y compris aussi sous sa forme hivernale avec Interglace, souligne le maire, Roger Didier. Tous les Gapençais se souviennent aussi de la victoire en finale face à Dax en 2009 ! »

L'émission sera diffusée en direct le jeudi 10 juillet depuis le Théâtre de verdure, proposé par la municipalité afin que « l'émission se déroule au cœur de la ville ». Intervilles permet de « bénéficier d'un coup de projecteur énorme sur notre ville », rappelle le maire. « En 2009, nous avons été présents deux fois, avec des audiences comprises entre 2,3 et 2,7 millions de téléspectateurs. C'était même monté à plus de 8 millions en 1995 ! »

Une équipe est en cours de constitution en vue avec l'objectif de se qualifier pour la finale, prévue le 24 juillet.

348 saisines pour le médiateur communal en 2024

Depuis 24 ans, Jean-Pierre Théron est le médiateur communal. À titre bénévole, il reçoit des personnes ayant un litige, qu'il relève des domaines privé ou public, et s'emploie à les écouter et, dans la mesure du possible, à résoudre le problème. Étant rappelé que « ce n'est pas parce qu'on saisit le médiateur qu'on a forcément raison », observe Jean-Pierre Théron.

En 2024, il a reçu 348 demandes, essentiellement sur rendez-vous à la mairie Centre, où il reçoit le vendredi après-midi. Ce volume reste stable : il en avait reçu 353 en 2023 et 341 en 2022. Ces litiges relèvent essentiellement du domaine privé (81,6% des demandes), et plus particulièrement des conflits de voisinage (trois médiations sur quatre).

Les médiations entreprises ont réussi dans 237 cas, les autres litiges ayant été résolus d'une autre façon ou orientés vers un conciliateur de justice.

> Le médiateur communal reçoit sur rendez-vous le vendredi après-midi (contacter l'accueil de la mairie au 04 92 52 24 24).

GAP NOTRE VILLE

Comment inscrire son enfant à l'école ?

Les inscriptions scolaires concernent les familles dont l'enfant fait son entrée en maternelle, qui viennent d'emménager à Gap ou qui souhaitent effectuer un changement d'école. En revanche, il n'y a pas de démarche à faire auprès de la mairie si votre enfant est déjà inscrit à l'école et passe en classe supérieure. Les inscriptions se poursuivent jusqu'au 24 mai pour la prochaine rentrée. Vous devez notamment fournir la fiche remplie, la copie du livret de famille et un justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer, facture eau, électricité, gaz, téléphone fixe). D'autres documents spécifiques peuvent être nécessaires selon votre situation (certificat de radiation en cas de changement d'école, demande de dérogation, jugement de divorce...).

Le dossier complet doit être envoyé au Guichet unique de la mairie par mail (guichet-unique@ville-gap.fr, avec comme objet « INSCRIPTIONS SCOLAIRES - nom et prénom de l'enfant ») ou par courrier (3, rue Colonel Roux - 05000 Gap). Il est également possible de déposer votre dossier à l'accueil de la Mairie ou dans la boîte aux lettres extérieure.

Une fois que vous aurez reçu le certificat d'inscription scolaire par mail, il vous faudra prendre rendez-vous avec le directeur de l'école afin de procéder à l'inscription définitive.

> Retrouvez toutes les informations sur www.ville-gap.fr.



LE BON PLAN

ARTISTES : BÉNÉFICIEZ D'UN LOCAL GRATUIT CET ÉTÉ POUR UN ATELIER ÉPHÉMÈRE



Vous êtes artiste plasticien, sculpteur, peintre, artisan d'art ou responsable d'une association d'arts plastiques ? La Ville de Gap, impliquée dans le développement des arts plastiques sur son territoire, propose à nouveau le projet d'ateliers éphémères à destination des artistes. Elle propose la mise à disposition gratuite de locaux en centre-ville afin d'y installer, pendant la période estivale, votre atelier de travail. Un lieu de travail principalement mais également un lieu de partage et de convivialité en permettant une grande visibilité pour vos œuvres.

> Renseignements auprès de la Direction de la culture (04 92 53 25 22).

Ces dispositions ressortent de l'arrêté préfectoral de lutte contre les bruits de voisinage du 18 avril 1994.

La ministre de la Culture en visite à Gap



La ministre de la Culture, Rachida Dati, était en déplacement à Gap, le 13 mars, afin d'inaugurer le nouveau bâtiment des Archives départementales et visiter la Cinémathèque des images de montagne. À cette occasion, le maire, Roger Didier, a pu échanger avec la ministre et la sensibiliser au projet de rénovation et d'extension de la médiathèque et du théâtre La passerelle. Une étude imposée par la Direction régionale des affaires culturelles en 2023 a en effet entraîné un retard dans le projet. Il s'agit aujourd'hui d'obtenir des assurances de l'Etat pour participer au financement de ce projet essentiel à la vie culturelle gapençaise.

Une année anniversaire pour le comité de jumelage



L'année 2024 aura été marquée par les festivités liées au 60^e anniversaire du jumelage entre Gap et la ville piémontaise de Pinerolo. « France et Italie partagent les mêmes valeurs et il faut impérativement les faire vivre au travers de notre jumelage », estime Jean-Pierre Théron, président du comité de jumelage de la ville de Gap.

Après avoir été célébrée à l'occasion de Gap foire expo au mois de mai, ce 60^e anniversaire l'a été en septembre à Pinerolo, à l'occasion de la 48^e Rassegna dell'Artigianato, la foire artisanale de la ville. L'occasion pour Luca Salvai, le maire transalpin, d'appeler à « ne pas limiter notre jumelage à des cérémonies et de simples échanges cordiaux. Il nous faut construire des liens solides et des échanges réguliers, qu'ils soient ludiques, culturels, sportifs, touristiques ou économiques. Pinerolo a besoin plus que jamais de sortir de ce provincialisme qui peut l'étouffer et s'ouvrir au monde. »

Côté projets, cette année sera celle du lancement de l'itinéraire entre Hautes-Alpes et Piémont de la route d'Artagnan. Le comité de jumelage animera par ailleurs, comme chaque année, un stand à Gap foire expo, afin de faire la promotion de Pinerolo et Traunstein.



MOT D'ICI : ANDROUNO

Des « androuno », on en trouve encore quelques unes dans le centre de Gap. En provençal alpin, le terme désigne des ruelles ou des « culs-de-sac ». Aujourd'hui, les plus connues restent celles qui parcourent les jardins entre la rue Faure-du-Serre et la rue des Jardins précisément. Jadis souvent « étroites et sombres », parfois « tristes », d'après les écrits d'auteurs locaux tels que Justin Barrachin ou l'abbé François Pascal, les « androuno » se retrouvent dans tout le sud de la France, y compris sous la forme francisée « andrône ». L'écrivain Pierre Magnan les prend ainsi pour cadre à Sisteron pour l'intrigue du Secret des andrônes. Ici, selon le livre Mots de Gap, l'utilisation du terme est attestée dès 1545, dans une description cadastrale.

La Providence lauréate au palmarès régional de l'habitat



La transformation de l'ancien couvent de la Providence en logements sociaux a été récompensée lors du palmarès régional de l'habitat, qui met en lumière les initiatives exemplaires du logement social. Construit en 1886, ce bâtiment historique a été rénové et transformé en 86 logements sociaux par 3F Sud, tout en préservant son architecture originelle.

Le brûlage des déchets verts interdit



La préfecture rappelle que, conformément à la réglementation en vigueur, la période orange pour l'emploi du feu a pris effet le 15 mars 2025.

Le brûlage des déchets verts (végétaux coupés) est interdit, à l'exception des trois dérogations suivantes :

- les déchets verts issus de débroussaillage obligatoire, qui bénéficient d'une dérogation pour une partie de la commune (à proximité de boisements) ;
- les déchets verts issus de l'activité agricole ;
- les déchets verts issus de la gestion forestière.

Toutefois, afin de préserver la qualité de l'air, d'éviter les troubles du voisinage (odeurs, gênes, etc.), de ne pas réduire la visibilité par les fumées à proximité des axes routiers (augmentation de l'accidentologie), de ne pas accroître le risque de départs involontaires de feux, le préfet préconise l'élimination des déchets verts en déchetterie ou par broyage.

Le brûlage des végétaux sur pieds (écobuage) est autorisé sous réserve d'une déclaration préalable à la mairie (obligatoire en période orange). Il faut par ailleurs informer les pompiers (112 ou 18) le matin même de l'emploi du feu ; profiter d'un temps calme, sans vent ; effectuer le brûlage entre 10 et 15 heures, de préférence le matin ; ne pas laisser le feu sans surveillance ; disposer de moyens permettant une extinction rapide ; éteindre totalement le feu avant le départ du chantier et au plus tard à 15 heures.

Toute personne qui ne respecte pas la réglementation relative à l'emploi du feu s'expose à une amende de 135 euros.

CHARANCE

De nouveaux aménagements au Clos de Charance

Une voie verte a été créée sur le chemin du Clos de Charance en 2019. Des travaux ont débuté en mars pour la raccorder à la route de l'Audet sur une cinquantaine de mètres d'une part et la poursuivre à l'autre extrémité sur une centaine de mètres. Dans le même temps, deux aires de croisement sont aménagées pour faciliter la circulation sur cette voie.

Par ailleurs, deux aires de jeux sont créées au niveau de la Maison de quartier de Charance d'une part et du chemin des Graverons d'autre part.



ROMETTE

Nouvelle jeunesse à l'église

À Romette, des travaux de rénovation ont été engagés par la Ville à l'intérieur de l'église Saint-Pierre. Au sol, les tomettes bénéficient d'un lustrage bienvenu, tandis que les murs de la nef sont repris avant d'être refaits avec un enduit à la chaux. Deux mois de travaux sont prévus pour cette rénovation, dont le coût est de 54 000 € TTC.



FONTREYNE

Une aire de jeux inclusive au parc Givaudan

Une nouvelle aire de jeux inclusive, accessible aux enfants à mobilité réduite, est en cours d'aménagement au parc Bernard-Givaudan. Elle comprendra des balançoires, dont une accessible aux fauteuils roulants, une structure avec un toboggan adapté, des jeux sensoriels... Le choix des différentes structures a été effectué en concertation avec une association spécialisée. L'équipement sera livré avant l'été.

Parallèlement, le street workout (structure de pratique de la musculation en plein air), dont le succès ne se dément pas depuis sa création au sein du parc, fait l'objet d'une extension.



Les enfants du centre social exposent à la Médiathèque

Une dizaine d'enfants du centre social de Fontreyne et les élèves de l'école des arts municipale (ateliers d'arts plastiques) ont découvert l'art de la linogravure avec Morgane Guiard, artiste intervenante au Tempo. Ils ont pu réaliser des linogravures gravées et imprimées autour du thème de l'ours, qui ont été exposées, fin mars, à la Médiathèque municipale dans le cadre de la manifestation « Histoire de lire ».



VAL DU PLAN / TOKORO

Une continuité pour la piste cyclable

La piste cyclable de la contre-allée de l'avenue d'Embrun présentait une discontinuité à l'angle de l'avenue d'Embrun et de l'allée du Torrent. Grâce à l'acquisition par la Ville d'une maison abandonnée, qui va être démolie, la portion manquante de la piste cyclable va pouvoir être aménagée.

BEAUREGARD

Une découverte théâtrale de la nature

Pendant les vacances de février, les enfants du centre social de Beauregard ont pu profiter d'une balade contée à Charance. Ils ont été guidés par Xavier Mordefroid, de la compagnie théâtrale Les Matagots, grimé en ménestrel pour ce voyage dans la nature et l'imaginaire qui a conduit les enfants du quartier au Moyen-Âge... s'est transformé en Ménestrel pour une balade contée avec (Gap)





Hauts de Valbonne : la fin d'une impasse

C'est la fin d'un long feuilleton qui va satisfaire tous les riverains du chemin des Hauts de Valbonne. Cette voie privée, qui dessert plus d'une trentaine de propriétés, était fortement dégradée au point d'être dangereuse, faute de solution trouvée par les propriétaires et les riverains pour sa mise en état. Après des années de négociations suivies d'une procédure d'expropriation, la Ville est devenue propriétaire du

chemin, ce qui lui permet d'engager les travaux de réfection de cette voie. Ce chantier permettra aussi de désenclaver ce secteur en reliant le chemin des Hauts de Valbonne au chemin de Chaudun, qui n'était qu'à quelques mètres du bout de cette impasse.

Les travaux engagés par la Ville consistent à refaire intégralement la rue, en la dotant de réseaux d'évacuation des eaux pluviales notam-

ment et d'un éclairage public. La voie sera portée à 5,50 m de largeur, et un trottoir sera créé sur toute sa longueur. Le maire, Roger Didier, a rencontré les riverains, début mars, lors d'une réunion publique pour évoquer avec eux le déroulement du chantier. Quatre mois de travaux sont prévus pour un coût de 600 000 €.

Le programme de rénovation des écoles se poursuit

Alors que les travaux de rénovation des écoles de Beauregard, La Gare et Anselme-Gras s'achèvent (la désimperméabilisation des cours des trois établissements étant quant à elle programmée pour cet été), un important chantier a débuté à l'école Paul-Emile Victor.

Il s'agit d'un projet double. En premier lieu, comme s'y était engagé le maire Roger Didier auprès des parents, les élèves bénéficieront, dès la rentrée de septembre, d'un réfectoire au sein de l'école (jusqu'à présent, ils devaient se déplacer à l'école maternelle). Ce restaurant scolaire, d'une capacité de 80 en-

fants, sera abrité dans une extension, créée au bout du préau actuel.

Dans le même temps, l'objectif est aussi de permettre le transfert provisoire de l'école maternelle, pendant le chantier de rénovation urbaine du Haut-Gap et la prochaine démolition de plusieurs bâtiments qui la jouxte.

Six classes et un dortoir seront installés dans la cour de l'école élémentaire sous la forme de bâtiments modulaires très modernes. Parallèlement, une nouvelle cour de récréation est aménagée, séparée de celle de l'école élémentaire. L'impact sur cette dernière sera limité, autant que faire se peut, grâce à la présence d'un espace de verdure en bordure de la cour.



Le gymnase Sud opérationnel en septembre

Le nouveau gymnase Sud, situé entre le collège de Fontreyne et le Cosec, va permettre, dès la rentrée de septembre, de répondre à la demande des clubs, en complétant l'offre d'enceintes sportives de la ville. Cette salle de 1445 m² comprendra une aire de jeu avec les traçages pour différents sports, des vestiaires et sanitaires, des tribunes... Le gymnase a par ailleurs été pensé pour permettre l'accueil de manifestations telles que le rallye Monte-Carlo. L'équipement sera chauffé par des pompes à chaleur air-eau, étant précisé que le toit sera équipé de 740 m² de panneaux photovoltaïques.



L'intégration paysagère n'a pas été oubliée avec 650 m² d'espaces verts et d'arbres.

3 M€ sont investis dans cet équipement, qui bénéficie de subventions de l'Agence nationale du sport (280 000 €), de la Région Provence-

Alpes-Côte d'Azur (200 000 €) et du Département (740 000 €).

À côté du gymnase, le Cosec va quant à lui bénéficier d'une rénovation de la salle multisports. Le sol va être remplacé par un revêtement souple, recouvert d'une couche de finition dure, ce qui permettra d'accueillir les activités de sports à roulettes (roller hockey, roller derby, roller dance, floorball) en plus des sports collectifs traditionnels. Les murs bénéficieront à cette occasion d'un rafraîchissement. L'éclairage avait déjà été rénové l'an dernier, avec le remplacement des luminaires par des leds.

Nouveaux aménagements au stade municipal Paul-Givaudan

Les anciens bâtiments situés entre les deux terrains du stade municipal Paul-Givaudan vont prochainement céder la place à de nouveaux locaux plus modernes et adaptés aux besoins du Gap HA FC et du Gap Hautes-Alpes Athlétisme. Les bâtiments existants vont être démolis pour être remplacés par des constructions modulaires, répartis en différents blocs. Au plus près du stade Provence 2, dont le terrain stabilisé va être transformé en ga-

zon synthétique, quatre vestiaires pour les joueurs, deux pour les arbitres et une petite buvette permettront l'homologation du terrain.

Un autre bloc sera destiné au club de foot avec des bureaux et un lieu de stockage. Un troisième bloc sera commun aux deux clubs avec une salle de musculation, une salle de réunion et un lieu de convivialité à l'extérieur. Enfin, un quatrième bloc sera créé près de l'entrée du stade, avenue de Provence, au profit du

club d'athlétisme avec des bureaux, un lieu de stockage et des vestiaires.

Le coup d'envoi des travaux sera donné avant l'été.





15 sites concernés par le plan de végétalisation et de désimpermeabilisation

La végétalisation et la désimpermeabilisation des sols urbains présentent de nombreux avantages : au-delà de l'amélioration du cadre de vie, elles permettent de faciliter le cycle de l'eau en réduisant le ruissellement, de favoriser la biodiversité et de réduire le phénomène d'îlots de chaleur. C'est une préoccupation de la municipalité qui s'emploie à la mettre en œuvre dans ses aménagements et dans les cours des écoles à l'occasion du vaste programme de rénovation mis en œuvre depuis le début du mandat. Sans oublier les plantations d'arbres qui se sont multipliées ces dernières années.

Cette année, dans le cadre d'un plan couvrant la partie urbaine de la ville, 15 sites vont bénéficier de travaux de désimpermeabilisation et de végétalisation sur des surfaces plus ou moins importantes. « Nous avons identifié des zones de voirie qui ne nécessitaient pas forcément d'avoir un enrobé ou un pavage sur toute

leur surface, ainsi que des trottoirs bénéficiant d'alignements d'arbres où il est possible de créer des bandes vertes sans que cela n'affecte le confort et la sécurité des piétons », explique Vincent Medili, adjoint au maire délégué aux travaux.

À titre d'exemples, citons la route de la Luye, où plus de 1200 m² ont été revégétalisés le long de cette entrée de la ville. Ou encore la petite esplanade à l'angle des rues Balmens et Champollion, au niveau de l'arrêt de bus, où l'espace vert va être agrandi, le large trottoir du square Jean-Moulin (entre l'avenue Guillaume-Farel et le boulevard Général de Gaulle) ainsi que la rue de la Chapelle (en haut du cimetière), où une bande végétalisée sera créée entre les arbres.

Ce sont ainsi près de 3500 m² qui vont être renaturés cette année par la Ville pour un coût total de 167 000 € HT (hors coût de l'intervention des services techniques municipaux).



Le système de filtration de l'eau potable entièrement revu

1,3 M€ vont être consacrés à la réhabilitation du système de filtration et de traitement de l'usine de production d'eau potable de la Descente, permettant d'augmenter sa capacité.

L'eau potable qui coule à votre robinet transite en grande partie par l'usine de production située à la Descente. Cette structure traite pour l'essentiel l'eau en provenance du lac des Jausauds et une partie issue des sources de Bayard. Environ 2,5 millions de m³ y transitent chaque année. L'eau brute est décantée avant d'être filtrée sur sable, désinfectée par un traitement UV puis par injection de chlore gazeux, conformément à la réglementation. « 97% du temps, il n'y a pas besoin de prétraitement de l'eau brute avant décan- tation », précise



Jean-Pierre MARTIN

Sébastien Touche, directeur de l'eau et de l'assainissement à la Ville et à l'Agglomération. Au terme de ce cycle de traitement complet, l'eau est stockée dans trois réservoirs d'une capacité totale de 6500 m³ d'où elle part dans les 400 km du réseau de distribution.

Datant de 1950, avec une extension réalisée en 1963, cette usine de production d'eau potable nécessitait une réhabilitation. La tranche de travaux

engagée en avril va permettre de renouveler les six filtres existants. « La difficulté du chantier est qu'il se déroule dans une usine en fonctionnement, sans interruption de service », observe Jean-Pierre Martin, adjoint au maire. « L'intérêt est de profiter au maximum de la période où l'eau destinée à la consommation humaine provient majoritairement de nos sources et ne nécessite pas de traitement. »

UNE RÉGULATION AUTOMATIQUE DU PRÉLÈVEMENT AUX JAUSAUDS

À l'occasion de ces travaux et afin de limiter les prélèvements dans le Drac, la prise d'eau destinée à l'alimentation en eau brute de la ville, située au lac des Jausauds, va être dotée d'un système de régulation automatique. Jusqu'à présent, cette régulation était opérée par un agent du Canal de Gap, à la demande de Veolia. Désormais, le prélèvement aux Jausauds sera automatisé en fonction du niveau des réservoirs de l'usine de production. Cela permettra de réaliser des économies d'eau en évitant le trop-plein, qui nécessitait de déverser l'eau en excès.

Le chantier va débuter par la réhabilitation des filtres intérieurs et se poursuivre par la réfection des filtres extérieurs pour s'achever cet automne. Cela s'accompagnera d'un changement de la filtration en recourant à l'argile expansée (« Filtralite »), qui va permettre d'augmenter la vitesse de traitement et de retenir davantage de matières en suspension. De cette manière, l'usine pourra à l'avenir absorber un volume plus important et faire face à une augmentation éventuelle des besoins. De plus, les quantités d'eau nécessaires au lavage des filtres seront réduites grâce à ce changement de procédé.

Ces travaux vont par ailleurs permettre d'optimiser le traitement de la turbidité occasionnelle grâce à l'installation d'un mélangeur statique.

Une seconde phase de réhabilitation de l'usine de production est à l'étude concernant les réservoirs de stockage d'eau potable. Deux d'entre eux présentent des dégradations au niveau des coupoles.

D'un montant de 1,3 M€ HT, les travaux sont réalisés par le groupe Veolia - Frayssinet, et la maîtrise d'œuvre confiée aux bureaux d'études Bee et Hydrétudes.



Depuis 25 ans, des denrées et un lien pour les personnes en difficulté

.....
 L'épicerie solidaire, créée en 2000 par la Ville, a aidé plus de 700 Gapençais l'an dernier. Au-delà de pouvoir acheter aliments et fournitures à prix très réduit, elle permet aux bénéficiaires qui le souhaitent d'échanger avec des bénévoles et des travailleurs sociaux.

Dans l'impasse de la Retrache, au pied de la rue Carnot, l'épicerie solidaire a des allures de supérette, avec ses rayonnages, ses frigos et congélateurs, son coin primeurs et sa caisse. Entre 100 et 120 références sont proposées, et les prix sont dûment affichés. « Le principe est de payer une participation, qui correspond à un cinquième du prix réel », indique Françoise Dusserre, adjointe au maire et vice-présidente du CCAS (centre communal d'action sociale). Les bénéficiaires sont libres de leurs choix dans la limite d'une enveloppe fixée en fonction de la composition du foyer.

L'épicerie solidaire est ouverte trois demi-journées par semaine. Les bénéficiaires sont convoqués à une heure précise, une fois par semaine, et ont cette possibilité pendant un à trois mois et pour une durée cumulée de six mois au maximum par année civile. « C'est une commission qui statue sur leur admission, en fonction des éléments du dossier

d'attribution, qui prend en compte leur situation, la composition du foyer et un barème de revenus à ne pas dépasser », détaille Caroline Fache, directrice des interventions sociales au CCAS. En 2024, plus de 700 Gapençais ont été accueillis, ce qui représente 84 896 repas.

« MORALEMENT, LE CONTACT EST TRÈS IMPORTANT »

Comme de plus en plus de bénéficiaires, Marie-Christine est une retraitée. Elle bénéficie de l'épicerie solidaire depuis trois ans. « Je prends un peu de tout ce dont j'ai besoin », dit-elle. « C'est évidemment un grand soutien pour mon budget. Le soutien est à beaucoup de niveaux, moralement aussi, avec beaucoup d'écoute. Le contact est très important pour moi. Je vis seule et on est vraiment très bien accueilli. Le moment que je passe ici est très important pour moi. »

« C'est soit une orientation d'un travailleur social, soit lors d'un entretien où on constate une difficulté à s'alimenter correctement ou à faire leurs courses », complète Belinda Galien, assistante sociale au CCAS et coordinatrice de l'épicerie solidaire. « Nous creusons un peu en faisant le point sur le budget alimentaire, sur la façon dont les personnes font leurs courses. Nous montons un dossier d'attribution quand on voit



FRANÇOISE, BÉNÉVOLE « POUR LES RELATIONS HUMAINES »

Françoise est bénévole à l'épicerie solidaire depuis plus de six ans, « depuis que je suis à la retraite ». Elle est présente deux fois par mois en moyenne pour placer les produits en rayon, accueillir les bénéficiaires, les servir dans les frigos et le congélateur, les conseiller pour les recettes... « J'aime bien les relations sociales, j'ai un peu la fibre sociale », sourit-elle. « Les relations humaines sont tellement importantes. Avec certains, c'est plus facile de parler s'ils ont le désir de se poser autour d'un café. On peut parler de leurs soucis familiaux, de leurs problèmes de santé, de galères, de la politique... C'est très vaste. Mais ils ne sont pas obligés de parler. On sent très vite s'ils ont envie ou pas. »

Pour Françoise, « ce n'est pas un engagement. Il n'y a pas d'obligation, on vient quand on est disponible, on part en vacances quand on veut... Mais il vaut mieux avoir un rythme régulier pour connaître les gens qui viennent aussi. »

Pour Françoise Dusserre, « la présence des bénévoles à chaque ouverture est une vraie richesse. Nous ne pouvons que les remercier pour leur engagement. »

L'épicerie solidaire recherche des bénévoles supplémentaires. Les personnes intéressées peuvent se manifester auprès du CCAS. (04 92 53 24 57 caroline.fache@ville-gap.fr).



Françoise DUSSERRE - 7^{ème} adjointe

que le budget est déséquilibré à causes des courses. Ça peut être aussi un moyen de remédier pendant un temps à une facture à payer. Et nous le proposons aux personnes isolées. »

Dans les rayons, on trouve des produits d'hygiène, un rayon bébé, pour le petit-déjeuner, des féculents, des fruits et légumes, des œufs, des surgelés, des produits frais (viande, charcuterie, fromage...). Une fois par semaine, la structure se rend à Oraison pour acheter à prix réduits des produits à la Banque alimentaire. Deux fois par semaine, elle récupère des dons à Intermarché, à Tallard. « Nous avons aussi des dons de maraîchers, parfois du surplus des restaurants scolaires... », relève Françoise Dusserre. « Et le CCAS achète les produits complémentaires qui sont nécessaires. »

« On propose un petit café, c'est convivial »

A la caisse, Jérôme Ramondenc, animateur gestionnaire de l'épicerie solidaire depuis sa création. Il gère les stocks, les commandes, l'approvisionnement entre le local de stockage et l'épicerie... « Nous

avons davantage de gens qui ont eu des accidents de la vie, davantage de personnes âgées aussi. Il y a des personnes qu'on voit par intermittence. On propose un petit café, c'est convivial. C'est un côté important car il y a beaucoup de solitude. Mais chacun fait comme il le souhaite, c'est libre et c'est ce qui est bien. » Ce jour-là, certains bénéficiaires sont avides de discuter tandis que d'autres sont taiseux, parfois pressés de partir. « C'est plus délicat quand c'est la première fois qu'ils poussent la porte », remarque Jérôme Ramondenc.

Une assistante sociale est systématiquement présente les jours d'ouverture, qu'elle soit du CCAS ou du Département. Aux côtés de la dizaine de bénévoles qui se relaient pour la mise en place et l'accueil – les volontaires sont d'ailleurs les bienvenus – le dialogue est ainsi permanent avec les bénéficiaires. « L'épicerie solidaire, c'est pour leur budget mais aussi pour l'équilibre alimentaire », précise Belinda Galien. « Nous incitons à consommer des fruits et légumes, nous proposons des idées de recettes quand les personnes n'ont pas l'habitude de cuisiner certains produits. Ces échanges permettent de rompre l'isolement. Ils peuvent faire apparaître une nouvelle problématique et déboucher sur un rendez-vous pour en discuter. »



AIDE À L'ACHAT DE VOTRE VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE



La Ville de Gap subventionne l'achat de votre vélo à assistance électrique (VAE) neuf à hauteur de 25% du prix d'achat TTC*

**dans la limite de 200€ TTC sur l'achat d'un VAE neuf, doté d'une batterie autre qu'au plomb et acheté auprès d'un professionnel implanté dans la commune de Gap. Une seule subvention par foyer fiscal.*



Retrouvez toutes les informations & modalités sur www.ville-gap.fr

ACTU

SÉCURITÉ
ROUTIÈRE

« Zone de rencontre » rue Carnot, comment ça marche ?

QUELLES SONT LES RÈGLES DE CIRCULATION ?

- > Rappelons tout d'abord que les vélos et les trottinettes sont considérés par le Code de la route comme des véhicules. À ce titre, cyclistes et trottinetistes sont donc des conducteurs comme les autres ! Ils se doivent d'appliquer les règles communes et de respecter, entre autres, les feux tricolores, les stops, les sens interdits, les priorités à droite... Et de rouler sans avoir consommé ni alcool ni stupéfiant, sans utiliser le téléphone, sans oreillettes... Au risque de se voir appliquer les mêmes contraventions que les automobilistes.
- > Cyclistes et trottinetistes se doivent également d'adopter un comportement respectueux envers les piétons, en commençant par ne pas rouler sur les trottoirs. Chacun comprendra aisément que rouler (parfois à vive allure) sur un trottoir, c'est prendre le risque de renverser un passant, un enfant, une personne âgée.
- > Dans les aires piétonnes, telles que la place Jean-Marcellin ou la place aux Herbes, la circulation des vélos et des trottinettes est autorisée à l'allure du pas, à savoir 6 km/h. À noter que posséder une sonnette est une obligation afin de pouvoir avertir de sa présence pour ne pas surprendre et effrayer un piéton.

La rue Carnot étant une rue très fréquentée par les piétons, les cyclistes et les usagers de trottinette, elle se prêtait parfaitement pour être classée « Zone de rencontre ». En effet, la vitesse y est limitée à 20 km/h pour tous les véhicules, réduisant les risques de blessure d'un piéton, d'un cycliste ou d'un trottinetiste en cas de collision avec un véhicule.

Quel en est le mode de fonctionnement ?

Le principe d'une zone de rencontre est de faire cohabiter piétons et véhicules, tout en privilégiant les usagers les plus vulnérables : « C'est d'ailleurs la raison de la différence de taille des représentations sur le panneau, le piéton étant le plus grand ! » observe Pascal Massé, délégué bénévole de l'association Prévention routière.

Il s'agit également de favoriser la vie locale en permettant à tous d'accéder en toute sécurité aux commerces du centre-ville.

À partir de la place Frédéric-Euzières (Porte-Colombe), tous les véhicules utilisent la chaussée pour remonter la rue Carnot (voitures, motos, vélos, trottinettes...).

En revanche, dans l'autre sens de circulation, la descente pour les cyclistes et les trottinetistes s'effectue côté gauche (dans le sens de la descente), sur la bande cy-

clable tracée au sol, bordée par les « boules ». Des pictogrammes au sol indiquent très clairement le sens de circulation.

En ce qui concerne les piétons, ils peuvent utiliser l'ensemble des espaces de cette rue, en prenant bien évidemment garde aux véhicules, particulièrement lorsqu'ils traversent.

Chacun a remarqué qu'il n'y a aucun passage piéton rue Carnot, ce qui est l'un des principes d'une zone de rencontre. Il en est de même place de la République, qui est aussi une zone de rencontre. Chacun peut donc traverser où il le veut.

Mais il est indispensable, avant de traverser, de vérifier si le conducteur qui arrive vous a aperçu, et si son véhicule n'est pas trop près ni ne va trop vite. La sécurité ultime et fortement recommandée étant d'attendre que le véhicule soit à l'arrêt complet pour engager une traversée...

Le respect de ces quelques règles permet souvent d'éviter l'accident.

**Cyclistes et
trottinetistes,
PARTAGEONS
l'espace public avec
les autres usagers**





Une centaine de bénévoles mobilisés pour nettoyer Saint-Mens

.....
 Dans le cadre de l'opération « Nettoyons le Sud ! », organisée depuis trois ans par la Région, les Gapençais se sont mobilisés en nombre le 26 avril pour ramasser 1,5 tonne de déchets sur la colline de Saint-Mens.

Depuis trois ans, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur convie ses habitants à se mobiliser pour l'opération « Nettoyons le Sud ! ». À Gap, l'initiative est relayée depuis l'origine par la Ville, qui cible un site différent à chaque fois. En 2023, près de 400 kg de déchets avaient été ramassés en deux heures au parc Galleron et le long de la Luye, par une soixantaine de volontaires. En 2024, une cinquantaine de bénévoles avaient nettoyé les berges de la Luye, du côté de la Justice, collectant 250 kg de déchets.

100 TONNES DE DÉCHETS COLLECTÉES DANS LA RÉGION

À l'occasion de la 3^e édition de l'opération « Nettoyons le Sud ! », 25 000 bénévoles se sont mobilisés sur des centaines de sites à travers la Région. Près de 100 tonnes de déchets ont été collectées sur les plages, les routes, les espaces naturels et en milieu urbain.

Cette année, le samedi 26 avril, c'est la colline de Saint-Mens, site propice aux balades, aux pique-niques et aux loisirs aux portes du centre-ville et du quartier de Moline, qui avait été retenue. Une centaine de bénévoles ont répondu à l'appel de la municipalité et de la Région, un record depuis le lancement de « Nettoyons le Sud ! » Avec leurs gants et leurs sacs fournis par la Région, jeunes et moins jeunes volontaires ont parcouru la forêt et les clairières pour ramasser canettes, bouteilles en verre et en plastique, jerricans, pièces métalliques et autres débris en tout genre...

Au total, c'est 1,5 tonne de déchets qui a été ramassée à Saint-Mens en une matinée ! Ces déchets ont été répartis sur une bâche afin de faciliter le travail des agents de la Communauté d'agglomération

Gap-Tallard-Durance, qui les ont pris en charge pour les déposer en déchetterie pour qu'ils puissent être recyclés.

La mobilisation a porté ses fruits, ce qui est une belle satisfaction, même si le poids record des déchets ramassés a de quoi révolter dans un site naturel tel que la colline de Saint-Mens. « Il est essentiel de préserver la nature et de sensibiliser chacun à la sauvegarde de ce patrimoine commun, pour lequel nous pouvons nous mobiliser par de petits gestes du quotidien », souligne le maire, Roger Didier, présent aux côtés des volontaires, qu'il a chaleureusement remerciés. « Ceux qui polluent et salissent le territoire sont malheureusement certains de nos concitoyens. Il est de notre devoir d'être plus responsables pour préserver notre environnement. »



Le Domaine de Charance s'enrichit d'une véritable roseraie

.....
 La collection de roses anciennes ayant vécu, une roseraie mêlant variétés anciennes et modernes est en cours de plantation sur le même site. L'objectif est de permettre aux visiteurs de profiter de la floraison pendant plusieurs mois.

Le Domaine de Charance disposera désormais d'une véritable roseraie. Sur près de 500 m², les roses anciennes (gallicanae, chinensis, synstylae, cinanomeae) côtoieront les variétés modernes, avec des parties très florifères et odorantes, et un module avec des nuances de couleurs allant du blanc au rouge. Cette roseraie a été créée sur le site de la collection de roses anciennes, plantées dans les années 80, qui était malheureusement en mauvais état malgré les soins prodigués par l'équipe de jardiniers de l'Unapei (ex-La Source).

Le choix a été fait de créer une roseraie permettant de continuer à valoriser des variétés anciennes tout en proposant aux visiteurs des roses contemporaines. Le service des espaces verts de la Ville a opéré le terrassement de la roseraie, installé un système d'arrosage automatique et

créé des espaces délimités par des structures en métal. Le plan des massifs de la roseraie a été réalisé par des stagiaires de l'ADFPA (centre de formation agricole et rurale), sur la base d'un cahier des charges établi par le service du Domaine de Charance et celui des espaces verts.

Les stagiaires de l'ADFPA ont débuté les plantations de la haie fin avril et poursuivront leur tâche jusqu'en juin. Le choix des roses a été fait par le service Domaine de Charance pour avoir un lien avec les variétés anciennes. Le mélange de variétés anciennes et modernes permettra de bénéficier d'une période de floraison de quatre à cinq mois, bien plus longue qu'elle ne l'était avec la collection de roses anciennes. Il faudra cependant attendre le printemps 2026 pour que la roseraie produise pleinement l'effet attendu...



LE « JARDIN DE CURÉ » FINALISÉ SUR LES TERRASSES DU CHÂTEAU

L'an dernier, un « jardin de curé » a été créé par l'équipe des espaces verts sur la dernière terrasse du château de Charance, de part et d'autre de la fontaine. N'allez pas chercher de rapport avec les évêques de Gap dont ce fut la résidence d'été par le passé, il s'agit d'un jardin dans lequel se côtoient les fruits, les légumes et les fleurs parfumées. 24 bacs en bois accueillent des plantes médicinales, des fleurs parfumées et des légumes. Des vignes ont également été plantées.

Le jardin va être finalisé courant mai, après les « saints de glace », avec la plantation de haies champêtres composées de lavande et de pivoines par l'équipe de l'Unapei, qui assure par ailleurs l'entretien du jardin. L'objectif est ainsi de redonner un nouvel élan aux terrasses du château de Charance.

Les 16 / 25 ans acteurs de la politique jeunesse

Les actions se multiplient afin d'accompagner les jeunes Gapençais. Avec la volonté forte de la municipalité de les placer au centre du dispositif pour les aider à mettre en œuvre leurs propres projets dans une démarche citoyenne et d'autonomisation.



C'est une volonté forte de l'équipe municipale : mettre les 16 / 25 ans au cœur de la politique jeunesse de la Ville de Gap. « Tout en développant les événements existants (festival Manga'p, forum des jobs d'été, événement e-sport Gap Good Game...), des actions nouvelles ont été mises en œuvre : lien avec les étudiants, accueil jeunesse en centre-ville, accompagnement des jeunes sur le Net, sport et citoyenneté... », souligne Gil Silvestri, adjoint au maire délégué à la cohésion sociale, à l'emploi et à l'insertion. « Nous allons poursuivre et intensifier nos actions, rester à l'écoute de la jeunesse, une jeunesse ressource, porteuse de vitalité et de dynamiques pour notre ville ! Par son implication efficace et soutenue, notre équipe jeunesse fait ainsi vivre cette volonté. »

Amandine Arnaud, responsable de l'action jeunesse à la Maison des habitants, est à la manœuvre avec Mathilde Faure-Vincent, Christine Meot et Marie-Claire Sarret. Cela passe en premier lieu par les services proposés à la Maison des habitants, rue Pasteur prolongée. Tous les jours, entre 12h et 14h, et le mercredi après-midi, l'espace jeunesse offre à tous ceux qui s'y présentent la possibilité de se poser, de lire des mangas,

des BD, de jouer à des jeux vidéo, notamment sur la borne Arcade héritée d'une des éditions de Gap Good Game.

La Maison des habitants est aujourd'hui au centre de l'action jeunesse. « C'est un lieu assez complet », souligne Stéphane Mansuy, responsable du service Jeunesse de la Ville. Elle assure ainsi l'accueil initial des jeunes en situation de mal-être en lien avec la Maison départementale des adolescents. On y retrouve par ailleurs le Bureau d'information jeunesse (Bij), un espace d'accompagnement au projet, un espace emploi (le mercredi y est réservé aux jeunes, notamment pour la rédaction de CV ou l'orientation, et ils sont prioritaires le reste du temps)... Un accompagnement à la mobilité internationale (Eurodesk) y est également proposé.

Plus de 2000 jeunes accueillis en 2024

Depuis deux ans, le service Jeunesse s'emploie à « sortir des murs », en allant à la rencontre des jeunes, notamment dans les lycées (les moins de 16 ans sont prioritairement suivis par les centres sociaux). Tous les deux mois, des permanences sont assurées dans plusieurs lycées à la pause de midi. Elles associent régulièrement d'autres partenaires, voire de jeunes en service civique au sein d'Unis-Cité Hautes-Alpes. Des interventions sont organisées en classe sous la forme d'ateliers de techniques de recherche d'emploi, de bonne utilisation des réseaux sociaux, de sensibilisation aux dangers de l'intelligence artificielle, de prévention du harcèlement...

Une présence en ligne est assurée en parallèle, dans le cadre du dispositif « Promeneurs du net ». Sur une page Instagram professionnelle, Amandine Arnaud distille ainsi de bons conseils, publie des témoignages, relaie des actions intéressantes... Et répond aux inquiétudes de ses jeunes interlocuteurs. A l'instar d'une jeune fille en instance d'effectuer son service national universel (SNU), qui redoutait, sous l'effet de l'actualité internationale anxiogène, de pouvoir être mobilisée en cas de guerre...

« Le but, c'est de les accompagner vers l'autonomie », explique Amandine Arnaud. « Nous sommes à l'écoute et nous pouvons les accompagner individuellement ou collectivement. » Grâce aux interventions dans les lycées (33 l'an dernier) et à l'ouverture de l'espace jeunesse à la mi-journée à la Maison des habitants, le nombre de jeunes Gapençais touchés a fortement augmenté depuis deux ans. En 2024, 2082 jeunes ont ainsi été accueillis. « Le public est très large et nous touchons toutes les catégories, depuis une demande pour rédiger un CV dans le cadre d'une recherche d'emploi jusqu'à un accompagnement d'un étudiant en BTS pour un stage à l'étranger. »

> **Maison des habitants (rue Pasteur prolongée) - Tél. : 04 92 53 22 77**
bij@ville-gap.fr



EN CHIFFRES

2082 jeunes accueillis en 2024

33 interventions dans les établissements scolaires (près d'un millier de lycéens touchés)

51 publications sur Instagram les trois derniers mois

Des événements pour les jeunes

Les actions en direction des jeunes sont complétées par des événements tournés soit vers l'emploi (forum des jobs d'été en avril au Quattro, stage gratuit de sensibilisation à la pratique du baby sitting pendant les vacances de février), soit vers les loisirs (festival Manga'p en octobre au Quattro, Gap Good Game, journée de e-sport le 17 mai à l'Alp'Arena).



Un projet autour de la citoyenneté au lycée Dominique-Villars

Dans le cadre d'un projet pédagogique autour de la citoyenneté engagé par une enseignante du lycée Dominique-Villars, les élèves ont pu échanger avec trois adjoints au maire au sein de l'hémicycle du conseil municipal. L'occasion pour ces jeunes de se familiariser avec l'engagement politique, les motivations qui ont conduit Catherine Asso, Martine Bouchardy et Pierre Philip à être candidats et à agir pour la vie de la cité. Auparavant, le service Jeunesse était intervenu dans la classe pour présenter les différentes structures impliquées dans le lien social à Gap et les formes d'engagement pour les jeunes (service civique, bénévolat, Bafa...).

Le projet s'est poursuivi à travers un « brainstorming » des lycéens sur leurs attentes relatives au nouveau lieu jeunesse que la municipalité souhaite créer. Les élèves vont par ailleurs élaborer des discours de présentation de leurs idées sur le lien social, qu'ils vont prononcer devant des élus.



Des lycéens associés à la programmation d'un concert cet été



Ils avaient apprécié le concert du rappeur Favé, l'été dernier, au parc Bernard-Givaudan. En rencontrant l'adjointe au maire à la culture dans le cadre d'un projet sur la citoyenneté (lire par ailleurs), quatre élèves du lycée Dominique-Villars ont émis l'idée d'un nouveau concert à l'occasion d'Eclat(s) d'été. Et Martine Bouchardy leur a proposé de s'impliquer dans la programmation. « Depuis, on a eu plusieurs rencontres avec la Direction de la culture », indique Arthur. « On est à la recherche d'un artiste. » Guilhem apprécie de découvrir « comment ça marche, le coût, les impératifs techniques, l'envers du décor... Je ne pensais pas que ça allait être aussi facile de travailler avec les services de la mairie. » En revanche, Jao, qui a écrit lui-même quelques textes de chansons, ne s'attendait pas à devoir « veiller au registre du rappeur. A chaque nom proposé, on doit écouter les paroles.

On est motivé à fond ! » Mahé ne regrette pas cette « vraie découverte. On nous explique ce qu'est une licence de production, on a rencontré un régisseur et on a appelé des productions pour engager des négociations... »

Résultat des courses cet été, lors du festival Eclat(s) d'été !



Un nouveau skatepark conçu avec ses utilisateurs

Le renouvellement du skatepark de la Blache, après 15 ans de fonctionnement, a associé étroitement tous les pratiquants de sports urbains. L'équipement va gagner en espace et en accessibilité pour toutes les disciplines et tous les niveaux.

« Les jeunes, montez un projet ambitieux pour la Ville de Gap ! » Voilà le défi lancé par Roger Didier, le maire de Gap, aux pratiquants de glisses urbaines lors d'un groupe de travail sur le nouveau skatepark. L'installation de la Blache avait été construite en 2010 selon les plans de Mathias Wecxsteen, ex-champion de ski acrobatique et de roller, et président du club Roller Crash. 15 ans plus tard, le skatepark arrivait en fin de vie, avec des structures en bois qui se dégradaient. L'objectif de la municipalité était d'en réaliser un nouveau sur le même emplacement de choix, en lui donnant davantage d'espace tout en permettant d'accueillir différents types de glisse urbaine et à tous les niveaux. Le but est que le skatepark convienne aussi bien aux débutants qu'aux experts, avec un aspect intergénérationnel, et puisse accueillir

des compétitions nationales et internationales.

La concertation avec les pratiquants a été étroite. Les Gapençais Mathias Wecxsteen et Roman Abrate, triple champion du monde de roller freestyle, en ont dessiné les plans, avec le concours d'un maître d'œuvre spécialisé, Evolving Skatepark, et de son dirigeant, Luc Bourdin. Des amateurs de skateboard ont aussi été impliqués et ont contribué à la conception d'une zone qui sera dédiée à cette discipline.

« Il n'aura rien à voir avec l'ancien », souligne Roman Abrate. « Le point majeur, c'est qu'il va y avoir deux zones, une pour le skateboard, avec des éléments en béton de petite hauteur, idéale pour les débutants, et une partie modulaire qui sera l'une des meilleures de France, voire d'Europe. Nous avons vraiment tra-

vailé sur l'architecture des rampes, des courbures, pour que ce soit parfait. La fabrication des modules utilisera aussi des technologies innovantes pour qu'ils tiennent mieux dans le temps. Ce sera un skatepark atypique, adapté au croisement entre les glisses urbaines et la montagne. C'est sûr que ça va attirer du monde à Gap ! »

Le nouveau skatepark, dont le chantier a débuté, va passer de 1600 à 1500 m², grâce à l'espace libéré par le city-stade, déplacé l'an dernier à 250 mètres de là, boulevard Bellevue (et enrichi au passage d'un second city-stade junior).

L'équipement représente un investissement de 1 229 334 € HT pour la Ville, qui bénéficie de subventions de l'Agence nationale du sport, de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et du Département.

Un pumtrack à Micropolis



Le nouveau skatepark sera doublé de la création, cette année également, d'un pumtrack à Micropolis. Situé au sud de la ville, et desservi par la ligne de bus principale, le pumtrack est une sorte de circuit à bosses et à virages, qui peut être utilisée par des skateboards, longboards, trottinettes, rollers, BMX, VTT... Tout le monde pourra y prendre du plaisir quels que soient son âge, son niveau et son sport. « C'est une bonne chose pour découvrir la pratique de ces glisses, y compris en roller, parce que c'est la même façon de se déplacer entre les bosses, en poussant ses jambes », relève Roman Abrate. Il permet un maximum de sensation sans grande prise de risque. De l'enfant en draïenne au bon vététiste, chacun pourra pratiquer et rouler à sa manière en fonction des niveaux des différents circuits.

Comment lire votre avis de taxe foncière ?

La taxe d'habitation a totalement disparu pour les résidences principales, que vous en soyez propriétaire ou locataire. Seules les résidences secondaires y sont désormais assujetties, et c'est donc au propriétaire qu'elle s'applique.

Depuis 2021, pour alimenter son budget, la Ville de Gap perçoit 90% du produit de la taxe foncière sur les propriétés bâties. Cela représente environ la moitié de ses recettes.

Ces dernières années, de nombreuses communes ont fait le choix d'augmenter leur taxe foncière pour faire face à la fois à la réduction des dotations de l'Etat et à la hausse des prix de l'énergie notamment. Conformément à leurs engagements, le maire et son équipe municipale n'ont pas modifié le taux de la taxe foncière, qui n'a pas augmenté à Gap depuis 2012. Mais, du coup, pourquoi le montant de votre taxe foncière augmente-t-il malgré tout ?

Taxes foncières pour 2024
votées et perçues par la commune de **GAP**
les collectivités territoriales et divers organismes

AVIS D'IMPÔTS LOCAUX

Vos références
 Numéro fiscal (C) : 00 42 247 445 445
 Référence de l'avis : 24 05 4082114 24
 Contrat de prélèvement : 24 05 4082114 24
 Référence unique de mandat : 05000 GAP

Vos contacts
 Par messagerie sécurisée dans votre espace particulier ou professionnel sur impots.gouv.fr
 Par téléphone : pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel : au 0 805 401 401* (du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h) pour toute autre question, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous)
 Sur place auprès de votre centre des finances publiques horaires sur impots.gouv.fr, rubrique Contact et RDV

pour le paiement de votre impôt :
 SIF - GAP
 RUE DU 4EME REGIMENT CHASSEURS
 05016 GAP
 Tél : 04 92 40 16 16

pour le montant de votre impôt :
 SIF HAUTES-ALPES
 CELL. FONCIERE DEPARTEMENTALE
 RUE DU 4EME REGIMENT CHASSEURS
 BOITE POSTALE 1602
 05016 GAP CEDEX

COMMUNE
Le taux décidé par la commune reste inchangé, mais la valeur locative cadastrale (sorte de loyer théorique de chaque bien fixé par l'administration fiscale et servant au calcul des impôts locaux) est revalorisée chaque année au niveau national en tenant compte de l'inflation. En 2024, cela a entraîné une augmentation forfaitaire nationale de 3,9 % de la base de calcul des propriétés bâties et non bâties (hors locaux professionnels).

INTERCOMMUNALITÉ
0%. A l'initiative de son président, Roger Didier, la Communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance a décidé de ne pas assujettir les particuliers à une taxe pour son fonctionnement. Ses recettes fiscales proviennent essentiellement des entreprises.

TAXE ORDURES MÉNAGÈRES
Entre 2020 et 2025, le coût d'enfouissement des ordures ménagères aura doublé au sein de l'Agglomération Gap-Tallard-Durance, passant de 110,66€ TTC par tonne à 220€. Face à l'explosion des coûts de collecte, de transport et de traitement des déchets, et aussi à la progression de la taxe d'Etat (TGAP) qui s'applique aux enfouissements d'ordures ménagères à Ventavon, l'Agglomération n'avait plus d'autre choix que d'augmenter la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Cela montre la nécessité de réduire les déchets destinés à l'enfouissement, notamment en retirant les biodéchets compostables de la poubelle grise, et l'intérêt du projet de plateforme de compostage nouvelle génération de Cristayes.

TAXE GEMAPI
0%. Là encore, malgré la possibilité offerte par la loi de faire financer la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations par l'impôt, l'Agglomération a décidé de ne pas prélever de taxe.

Taxes foncières 2024	Commune	Produit de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2023	61,86 %	%	%	0,182 %	9,52 %	%	
Taux 2024	61,86 %	%	%	0,176 %	12,00 %	%	
Adresse							
Base							
Cotisation							
Cotisation lissée							
Adresse							
Base							
Cotisation							
Cotisation lissée							
Cotisation 2023	0000			10	0000		
Cotisation 2024	0000			10	0000		
Variation	+3,89 %	%	%	0 %	+30,84 %	%	



Agglo en bus

**DEVENEZ
PILOTE DE LIGNE
...DE BUS**

*Rejoignez
notre équipe !*

Communauté d'Agglomération
GAP-TALLARD-DURANCE

Si vous possédez un permis D et une FCO avec une aptitude commerciale forte, appelez sans tarder le 04.92.53.18.19.

Georges Munoz mènera la danse au Comité des fêtes

.....
Véritable homme-orchestre, le fondateur du groupe Les Mandoles est fortement investi dans la vie culturelle gapençaise depuis de nombreuses années. Il vient de prendre la succession de Guy Robert à la tête du Comité des fêtes de la ville de Gap.

Guy Robert a passé la présidence du Comité des fêtes et d'animation de la ville de Gap à Georges Munoz. « Le Comité des fêtes est une association qui a un cahier des charges à remplir vis-à-vis de la mairie », explique le nouveau président. Son baptême du feu aura lieu le 25 mai avec la course des caisses à savon. Au milieu des bolides en tous genres, le comité des fêtes assurera la buvette et la restauration.

Ensuite, ce sera la première guinguette de l'été, le 4 juillet au parc Givaudan. Puis le 14 juillet, le bal et le feu d'artifice seront organisés par les bénévoles du Comité des fêtes. L'anniversaire de la Libération de Gap, le 20 août, sera l'occasion d'un spectacle. Pour la Saint-Arnoux, en septembre, l'équipe assurera des animations autour de la fête foraine.

Le temps de respirer et le grand rendez-vous des orgues de barbarie est fixé en octobre à Charance. C'est le comité qui gère l'événement, avec une trentaine d'artistes venus parfois de très loin, puisque des Belges et des Allemands font le déplacement. Mais, déjà, la fin de l'année se profilera à l'horizon et il sera temps de sortir les peluches pour les animations sur le marché de Noël.

« C'est compliqué d'organiser, confie-t-il, mais nous sommes bien

aidés par les services de la mairie, notamment par les services techniques et la police municipale. Je suis entouré d'une super équipe, on se connaît depuis longtemps. Les bénévoles sont toujours là pour contribuer à la réussite des animations. Et puis, il y a des nouveaux qui arrivent, et c'est très important, surtout s'ils sont jeunes. »

Fondateur des Mandoles il y a 20 ans

On sent que le nouveau président se lance à fond dans ses nouvelles responsabilités. « Cela fait très longtemps que je fais de la musique et du bénévolat », explique Georges Munoz. « Le Comité des fêtes, c'est énorme. J'ai toujours aimé la fête et il faut prendre la vie comme elle vient... »

Son enthousiasme est communicatif et il entraîne son équipe et la ville dans la fête. « C'est un meneur

d'hommes », confie Guy Robert, son prédécesseur. Georges Munoz l'a d'ailleurs montré à la tête du groupe qu'il a créé, les Mandoles. Il a appris la mandoline à Avignon, au sein d'un orchestre à plectres (instruments à cordes pincées de la famille des mandolines). Avec son ensemble, il parcourt notamment les Ehpad de Gap et du département, donnant de la joie à ceux qui ne peuvent plus se déplacer pour aller au concert.

Son répertoire visite les musiques du monde et fait voyager ses amis comme dans un rêve. Rien ne l'arrête pourvu que sa musique reflète son enthousiasme. A l'automne, il fêtera les 20 ans des Mandoles. Nul doute qu'avec sa mandoline, il se lancera dans une barcarolle dont il a le secret et fera chavirer, une fois de plus, son fidèle public.

Il réalise aussi un vieux rêve : faire des percussions. Alors, à l'Accordéon-club gapençais, il rythme les airs qu'interprètent les pianos à bretelles de ses amis. Et comme il a un cœur très généreux, il s'investit depuis plusieurs années dans l'Office municipal de la culture. Avec le gilet de l'OMC, il est toujours prêt à donner un coup de main aux organisateurs. C'est vraiment un homme-orchestre qui a pris les manettes du Comité des fêtes.



COURSE DE CAISSES À SAVON

Le 25 mai, ils vont en faire des caisses !

Le dimanche 25 mai, de 10h à 18h, la bien-nommée rue de la Descente sera en liesse pour accueillir la troisième édition de la course de caisses à savon. Aux côtés de la Ville de Gap, l'OMS, le comité des fêtes et d'animation, les Jeunes agriculteurs, l'Office de tourisme et le camping Alpes-Dauphiné notamment seront mobilisés pour sécuriser et animer

le parcours, et proposer buvettes et petite restauration au public qui se massera en nombre pour applaudir ces drôles de bolides bigarrés dévalant la pente ! Les spectateurs pourront apprécier une descente de vitesse et une descente folklorique, lors de laquelle les engins passeront sur des obstacles et des tremplins... De nombreuses animations seront

proposées tout au long de la journée (démonstration de bibibob et de freeboard, animation musicale, remontée des tracteurs accompagnée d'une distribution de cadeaux...).

Gap en Mag est allé à la rencontre de quelques uns de celles et ceux qui préparent leur participation en toute discrétion pour préserver la surprise...



Un héros de BD pour les moniteurs d'auto-école

« J'habite rue de la Descente », raconte Corinne Reynier. « L'idée de participer à la course de caisse à savons m'est venue tout naturellement après avoir vu passer les éditions précédentes. J'avais adoré. » La patronne de l'auto-école ECF en parle alors à son équipe de moniteurs et lance l'idée. Dans le groupe, il y en a deux qui sont manuels et qui peuvent bricoler. Quant aux autres, ils sont d'accord pour donner un coup de main à la fabrication et à l'animation. Le maître d'œuvre technique est Christophe. « La caisse à savons sera construite à partir d'une base de tondeuse à gazon autoportée, explique-t-il. On a récupéré une vieille tondeuse dont le moteur est cassé. On l'enlève et on rajoute des freins ! » Le règlement demande que les engins aient des freins, un plancher et pèsent moins de 100 kilos. Reste l'habillage. C'est un secret, mais on peut lever un peu le voile. L'engin représentera la voiture d'un héros de bande dessinée qui est réputé pour ses gaffes. L'animation, quant à elle, mettra en scène tous les personnages de la BD. Christophe sera aux commandes du bolide et se fixe déjà un objectif : « On va essayer de rester sur la route ! » Le nom de la caisse est tout trouvé : « ECF », comme Ecole de caisse française, toute ressemblance avec une structure existante n'étant pas fortuite ! L'équipe est en pleins préparatifs. « La réalisation de ce projet nous rassemble », se félicite Corinne Reynier.

« J'aime la conduite et la vitesse.

J'y vais pour m'amuser »

Marlène Leautier a déjà fait une quinzaine de courses de caisses à savons. « J'aime bien bricoler, explique-t-elle. Je fais tout, ou à peu

près, par moi-même et, en plus, dans ces compétitions, il y a toujours une très bonne ambiance. » Son engin s'appelle « le tracteur ». Issue d'une famille qui soutient les agriculteurs, elle estime qu'il faut encourager le monde agricole. « Mon engin est, à la base, une structure de buggy, raconte-t-elle. Mais il n'y a plus de moteur et, en plus, on s'est servi de vieilles brouettes pour trouver les tubes. Naturellement, on a rajouté de bons freins, c'est plus prudent. Je trouve le circuit très bien et j'ai choisi de faire la descente folklorique avec bosses, c'est plus fun. Le but est de s'amuser. » Marlène Léautier œuvre toute seule, sauf s'il y a des soudures à faire. Après avoir fait des habillages en mousse et en cartons, elle a choisi cette année le contre-plaqué. Chaque année, elle améliore sa technique de décoration et d'habillage, mais son but n'est pas de dépenser de l'argent inutilement. Elle pilotera son engin. Il y aura quelques accessoires comme des fumigènes, un klaxon et un gyrophare. « C'est dur de trouver des idées, confie-t-elle. Je n'y vais pas pour gagner mais pour m'amuser, en espérant que dans les participants, il y ait beaucoup de filles et de jeunes. Je suis un peu casse-cou et j'aime la conduite et la vitesse. Je ferai quand même un repérage avant la course. Mon but est d'arriver en bas. »

« De la fabrication à la course, c'est du délire »

Le team emmené par Blandine Flon a déjà participé en 2022 et 2023 à la compétition gapençaise. « Le circuit est sympa, estime Blandine Flon. Et



c'est vraiment l'amusement : de la fabrication à la course, c'est du délire. » Elle est entourée d'une équipe animée par un artiste, un menuisier et un bricoleur. « On balance les idées, et c'est Mickaël qui finalise. » S'il y a un pilote, les autres se chargent de l'animation. Quand ils fabriquent leur projet, ils font vivre leur voiture et leurs personnages. Pour leur première participation, ils avaient réalisé un WC ambulatoire... En 2023, c'était par contre un tourton sur roulettes. Ils ne vont pas jouer la vitesse à cause de la prise au vent de l'engin. « Cette année, ce sera les bestiasse, détaille Mickaël. On repart toujours de zéro en ne gardant que la base du kart. Le bolide ressemblera à une camionnette dans laquelle les animaux de la ferme se sont entassés, après avoir séquestré les paysans, pour aller faire la fête. C'est le côté franchouillard ! » A l'intérieur, il y aura un cochon, un chien de berger et des moutons, et sur le toit, un poulet dominera la situation. « On se raconte une histoire et on délire, poursuit-il. Je suis passionné par les effets spéciaux et tous les accessoires sont des récupérations. Il y aura, par exemple, des phares fabriqués dans de vieilles bouteilles. On fait ça pour le délire et pour faire rigoler les gens. »



La dentelle ou l'art de tisser des liens avec des fuseaux

La Dentelle des cops réunit des passionnées de cette technique ancestrale, qu'elles revisitent de manière créative avec toute la patience requise et dans la bonne humeur.

N'allez pas vraiment chercher de napperons dans leurs créations ! « On en fait très peu », avoue Sylvie Rougny. « On essaie de donner une autre image de la dentelle. » A la Dentelle des cops, la dizaine de membres les plus assidues rivalisent plutôt d'imagination pour créer des fleurs, des petits tableaux... « On a même fait une pendule », sourit la présidente.

L'association la Dentelle des cops est née en 2019. « J'ai vu une exposition à Gap, avec une dame qui en faisait », explique Sylvie Rougny. « J'ai appris avec elle. J'en fais depuis dix ans, depuis la retraite. » Après une carrière dans les cheminées, elle a créé cette association, afin de perpétuer la dentelle aux fuseaux, technique importée d'Italie « qui s'était un peu perdue avec l'industrialisation, mais qui est revenue dans les années 70 en loisir créatif ».

Deux fois par semaine, les mardi et jeudi après-midi, les dentellières se retrouvent à la salle LCR du Val du Plan, mise à disposition par la Ville. « On y passe trois ou quatre heures. Il faut qu'on dentelle, mais il faut papoter aussi, et puis goûter ! C'est un vrai état d'esprit. Il faut avoir surtout de la bonne humeur. Et de la patience ! Ce n'est pas un concours,

on fait ça pour le plaisir. Mais il ne faut pas avoir peur de défaire. Il suffit d'oublier un croisement pour que ça se voie... »

Les plus expérimentées apportent leurs conseils aux autres, certaines prennent aussi des cours par correspondance. L'association organise une semaine de formation avec des professeurs diplômés du Puy-en-Velay. De plus, elle participe à des « couviges », qui réunissent des dentellières de toute la France, dans le Vaucluse, le Var ou les Charentes. Elle en a même organisé un à Embrun en octobre dernier, avec l'association locale Tiss'Age. « Cela nous permet de partager nos réalisations, d'avoir des idées, d'échanger, de s'inspirer des techniques », relève Sylvie Rougny. « On voit qu'on peut faire plein de choses avec la dentelle. Il y a aussi des commerçants spécialisés qui sont présents et auxquels on peut acheter du fil, des fuseaux, des carreaux (support en tissu assez dur) et des cartons (diagrammes perforés servant de modèles). »



« On peut passer 200 ou 300 heures sur un modèle »

Au sein de la Dentelle des cops, Marie-Thérèse et Claudie ont appris à confectionner des cartons (diagrammes). « Nous les sollicitons quand nous voulons faire quelque chose de spécial. Sinon, on achète des cartons, en jouant avec les couleurs et les points.. On peut passer 200 ou 300 heures sur un modèle, à raison de 2 cm à l'heure... On ne se rend pas forcément compte du temps de réalisation que ça représente. Rien que pour enlever les épingles, on peut y passer une heure ou deux ! » Les motifs en dentelle peuvent s'enrichir d'un paysage grâce à Claudie, qui est peintre amateur.

Amateurs ou débutants sont les bienvenus. Et pour ceux qui veulent se faire une idée des créations qu'il est possible de réaliser en dentelle, rendez-vous à l'Hôtel de ville pour l'exposition de la Dentelle des cops du 7 au 12 août.

> Contact : 06 75 80 94 87
ladentelleescops@gmail.com

Offrir le plaisir de la lecture à ceux qui ne peuvent pas lire

L'association des Donneurs de voix existe depuis 1977 à Gap. Disposant de 1700 enregistrements à la Médiathèque municipale, elle propose des prêts gratuits de livres et revues audio aux personnes empêchées de lire.

« Je revis en pouvant lire, ça me fait un bien fou ! » Le propos est de Max, qui écoute quatre à cinq livres audio par semaine malgré sa cécité, grâce aux Donneurs de voix. L'association a été créée en 1977 à Gap, à l'initiative du Lions Club. Elle réunit quelques donateurs de voix, qui lisent et enregistrent des livres sur différents supports numériques, et surtout des donateurs de temps, qui assurent les permanences hebdomadaires à la Médiathèque municipale, le mardi, de 14h à 17h. « Les bénéficiaires ramènent les enregistrements et en empruntent de nouveaux », explique le président, Serge Meyer. « L'association ayant une vocation départementale et couvrant même l'Ubaye, nous assurons aussi les envois aux personnes qui ne peuvent pas se déplacer. Nous

bénéficiions pour cela d'une franchise postale, La Poste offrant ce service. »

Pour les bénéficiaires, le prêt est totalement gratuit. L'association pos-

ède également des « Victor », des appareils adaptés aux personnes malvoyantes, simples d'utilisation et équipés de grosses touches, gardant en mémoire l'endroit où la lecture s'est arrêtée. « Ces appareils sont prêtés gratuitement aux bénéficiaires qui ne sont pas imposables. Nous pouvons également en vendre aux autres personnes. »

Les jeunes « dys » constituent désormais la majorité des audiolecteurs

L'offre de livres et revues audio est riche. A Gap, l'association possède 1700 enregistrements. Mais elle peut aussi s'appuyer sur la mise en réseau des ressources des 104 bibliothèques sonores qui existent en France. « Si nous n'avons pas l'ouvrage demandé, nous pouvons le télécharger sur la plateforme nationale », précise Madeleine Fauchâtre, bénévole au sein de l'association. Une fois par mois, les audiolecteurs sont d'ailleurs réunis pour connaître leurs besoins. Ils peuvent aussi participer au jury du prix littéraire national de l'au-

diolecture, organisé chaque année et ouvert aux auteurs de premier ou deuxième roman.

Les bénéficiaires sont des personnes mal- ou non-voyantes ou porteuses d'un handicap les empêchant de lire. Depuis une quinzaine d'années, le service s'est aussi étendu aux enfants et adolescents « dys », qui constituent désormais la majorité des bénéficiaires (70 à 80 par an pour une cinquantaine d'audiolecteurs non scolaires). Ceux-ci ont accès à la plateforme nationale, où ils peuvent télécharger directement les livres souhaités, notamment les manuels scolaires. En revanche, les personnes âgées « préfèrent un support physique ». L'association propose d'ailleurs des CD aux Ehpad du département, qui peuvent également solliciter des appareils pour les écouter.

A Gap, les Donneurs de voix comptent 23 bénévoles et souhaiteraient en accueillir davantage, notamment pour assurer les permanences hebdomadaires, qui sont autant d'occasions d'échanger avec les audiolecteurs.

> Contact : 05g@advbs.fr

La sécurité, une priorité pour la majorité municipale

Dans l'opposition municipale, les élus sont déjà en campagne. Souvent en assénant des contre-vérités, pour ne pas dire des mensonges, faute de pouvoir attaquer la municipalité sur ses réalisations et les engagements tenus. Les communiqués et les publications se multiplient pour mieux pourfendre l'action de Roger Didier et de la majorité municipale.

Il en est ainsi de la question de la sécurité, qui a toujours été une priorité de la municipalité. Soucieux de répondre aux inquiétudes d'habitants du centre-ville, le maire a organisé une rencontre publique sur la place de la République pour échanger avec la population. Une problématique particulière avec une opération régulière et louable mise en place par une association au profit des sans-domicile fixe se posait sur cette place. Dans le dialogue, tant avec les riverains qu'avec l'association concernée, a permis de répondre à cette problématique en optant pour un autre lieu, plus adapté, pour la distribution de repas, de vêtements, de chaussures ou de couvertures pour les plus démunis.

Qu'à cela ne tienne, un candidat déclaré aux prochaines élections municipales a pris ce prétexte pour estimer que les effectifs de la police municipale étaient insuffisants et que les ratios étaient soi-disant inférieurs à ceux d'autres villes d'une taille similaire.

Qu'en est-il ? Depuis 2020, les effectifs de la police municipale sont passés de 16 à 21, soit une progression de 31 % ! Par ailleurs, conformément à ses engagements

de 2020, la municipalité a créé en juin 2023 une brigade de l'environnement forte de deux agents. La police municipale de Gap a été renforcée de manière significative. Avec un ratio de 0,52 policier municipal pour 1000 habitants, nous sommes proches de celui de Marseille (0,55) et parfaitement dans la moyenne des villes de notre taille. Nous pourrions le comparer à celui de Digne-les-Bains (0,35 policier municipal pour 1000 habitants), de Quimper (0,24) ou encore de Tulle - ville chère à l'ancien président de

la République, François Hollande - qui ne compte que 4 policiers municipaux (0,09 pour 1000

habitants)... A taille parfaitement comparable, Bourg-en-Bresse a un ratio sensiblement égal à

celui de Gap avec 0,56 policier municipal pour 1000 habitants.

Quelques jours après, sur d'autres bancs de l'opposition, le discours était différent. Plus question de demander davantage de policiers municipaux mais, à l'inverse, de critiquer la poursuite du déploiement de caméras de vidéoprotection à Gap. 70 caméras (dont une grande partie au parking Desmichels et à la maison de pays de Gap-Bayard) viendront ainsi s'ajouter aux 415 déjà présentes, qu'elles concernent la surveillance de la voie publique ou celle des équipements municipaux.

La Ville souhaite ainsi renforcer le maillage actuel en installant des systèmes fixes type quadravision et dômes. Les enjeux de ces outils, complémentaires aux actions de terrain, sont la dissuasion de la dé-

linquance, l'appui aux actions de sécurité routière, la gestion urbaine de proximité et la recherche de preuves dans le cadre de réquisitions judiciaires, qui ont fait leurs preuves dans plusieurs enquêtes, notamment lors d'agressions.

Si nous agissons ainsi, c'est dans l'intérêt de la sécurité des Gapençaises et des Gapençais, n'en déplaise à nos opposants.

Roger DIDIER, Rolande LESBROS, Maryvonne GRENIER, Martine BOUCHARDY, Jean-Pierre MARTIN, Catherine ASSO, Vincent MEDILI, Françoise DUSSE, Olivier PAUCHON, Paskale ROUGON, Gil SILVESTRI, Françoise BERNERD, Pierre PHILIP, Chantal RAPIN, Alexandre MOUGIN, Chiara GENTY, Evelyne COLONNA, Jérôme MAZET, Jean-Louis BROCHIER, Cédryc AUGUSTE, Solène FOREST, Zoubida EYRAUD-YAAGOUB, Claude BOUTRON, Ginette MOSTACHI, Joël REYNIER, Richard GAZIGUIAN, Mélissa FOULQUE, Fabien VALERO, Sabrina CAL, Bruno PATRON, Eric MONTROYA, Alain BLANC, Christiane BAR, Olivier BUTEUX

Un "Plan Eau" plutôt qu'un plan d'eau

Et si nous élargissions notre champ de vision sur les usages de l'eau avec vous ?

Au cours du Conseil municipal du 31 janvier 2025, le Maire de Gap a réitéré son souhait de réaliser un plan d'eau plaine de Lachaup et proposé de lancer un référendum local sur le sujet. Dans une interview accordée à TPBM en septembre 2019, il annonçait lors de l'abandon de ce projet : Avec mon équipe, nous avons pris cette décision courageuse, qui s'impose à nous et qui, en même temps, est un déchirement. Le changement climatique s'impose à nous et, effectivement, les données de 2014 ne sont déjà plus celles d'aujourd'hui. Si le plan d'eau avait déjà existé cet été, nous aurions dû avoir recours à une autre ressource que la Luye pour compenser l'évaporation inhérente au fonctionnement de tout plan d'eau de loisirs. Il y a deux alternatives : le Canal de Gap, (...), et le réseau d'eau potable. Dans les deux cas, cela pose question. Les Gapen-

çais sont-ils prêts à l'éventualité, en fonction des aléas climatiques, de puiser jusqu'à 4,4% de leur consommation quotidienne d'eau potable pendant une partie de l'été pour alimenter un plan d'eau ? En tout cas, moi, je n'y suis pas prêt ! concluait Roger Didier.

Qu'est ce qui a changé depuis : le remplissage en hiver du plan d'eau via le canal de Gap ! Sinon la situation est strictement la même, en plus dégradée. Devra-t-on, en été, regarder le plan d'eau depuis la berge car le renouvellement en eau sera insuffisant et ne permettra pas la baignade ? Face aux sécheresses de plus en plus fréquentes, aux défis climatiques et aux nouveaux besoins des Gapençais-es, est-il pertinent et responsable de relancer un tel projet ?

Avec Ambitions pour Gap, nous refusons ce jeu stérile et souhaitons être acteurs d'une vraie concertation et d'un vrai "Plan Eau". Ce dont Gap a besoin, ce n'est pas d'un énième

Depuis plusieurs mois, le projet de plan d'eau à la plaine de Lachaup refait surface et sera une des promesses de campagne du maire. Plutôt que de se lancer dans un projet coûteux dans une zone sans eau, nous vous proposons une réfection totale du stade nautique de Fontreynne. Pour que celle-ci ait du sens, nous proposons d'abord d'engager toutes les réparations nécessaires à son bon fonctionnement.

Nous souhaitons aussi y installer des espaces ludique et bien-être adaptés et pouvant accueillir facilement le public en toute saison. La piscine est un lieu de vie pour beaucoup d'entre nous, que ce soit seul ou en famille. Nous ne voulons plus que les réparations soient de simples rustines et bouts de chandelles. Nous proposons par ailleurs la réalisation d'un bassin de 50 mètres couvert.

NON au plan d'eau artificiel sur la plaine de Lachaup !

Ce projet inadapté ignore des enjeux environnementaux majeurs :

- Menace pour la biodiversité : destruction de la zone humide existante, qui joue un rôle clé dans l'équilibre écologique.
- Pression sur la ressource en eau : absence de source naturelle sur le site, nécessitant un approvisionnement artificiel par pompage ou via le canal de Gap.

- Incohérence climatique : les épisodes récurrents de sécheresse imposent une gestion rigoureuse et raisonnée de l'eau, prioritaire pour l'agriculture et l'alimentation en eau potable.
- Risques sanitaires : la qualité de l'eau liée à l'usage du bassin pour la baignade n'est pas assurée.

En 2019 nous nous sommes déjà opposés à ce projet qui avait été rejeté par l'autorité environnementale.

projet imposé d'en haut, ni d'un référendum qui ne laisse aucune place à la créativité collective. Ce que nous voulons, c'est construire, avec les habitants, un projet ambitieux, durable et adapté aux besoins réels de notre ville. Un projet qui intègre et assure enfin la sécurisation de l'approvisionnement en eau potable. Un projet menant une politique ambitieuse et partagée d'accès aux sports et aux loisirs aquatiques.

Ambitions Pour Gap vous invite à construire l'avenir lors de nos « Envies de Gap » mensuels (dates et infos sur www.ambitions-pour-gap.fr) et pour nous rejoindre contact@ambitions-pour-gap.fr.

L'association Ambitions pour Gap et ses élu-e-s qui la représentent à la ville et à l'agglomération Gap-Tal-lard-Durance.

PIMPRENELLE BUTZBACH, NICOLAS GEIGER, ESTHER GONON, CHARLOTTE KUENTZ, CHRISTOPHE PIERREL

L'objectif est de permettre à tous de profiter d'un équipement moderne et agréable à fréquenter, plutôt que de dépenser l'argent municipal dans un projet hasardeux.

Ensemble, faisons l'union pour Gap !

MARIE-JOSÉ ALLEMAND ET ELIE CORDIER, MEMBRES D'UNION POUR GAP

Pourtant, à l'approche des municipales de 2026, le maire de Gap le relance et annonce un référendum purement électoraliste, totalement déconnecté des urgences écologiques et de la préservation des ressources !

« TERRITOIRES, ECOLOGIE ET SOLIDARITÉ » ISABELLE DAVID ET ÉRIC GARCIN, MEMBRES D'UNION POUR GAP »

Mairie / Services administratifs

- Standard 04 92 53 24 24
- Allo Mairie (vos messages 24h/24) 04 92 53 18 78
- Mairie annexe de Fontfreyne 04 92 53 24 25
- Mairie annexe de Romette 04 92 53 26 77
- Etat-civil (naissances, mariages) 04 92 53 24 44
- Passeport, carte d'identité 04 92 53 24 45
- Service des élections 04 92 53 24 09
- Cimetières 04 92 53 24 28
- Direction de la communication 04 92 53 24 30
- Direction des ressources humaines 04 92 53 24 14
- Développement économique 04 92 53 24 32
- Service communal Hygiène et Santé 04 92 53 22 71
- Fourrière animale 04 92 53 22 71
- Police municipale 04 92 53 24 63
- Occupation du domaine public 04 92 53 24 64
- Service stationnement en voirie 04 92 53 24 64
- Parkings municipaux 04 92 53 24 27
- Service des gens du voyage 04 92 53 24 63
- Objets trouvés 04 92 53 24 62
- Médiateur municipal 04 92 53 24 24
- ... (le vendredi après-midi 04 92 53 24 77)

SOCIAL

- Centre social Beauregard et centre-ville 04 92 53 62 47
- Centre social de Fontfreyne 04 92 51 48 37
- Centre social des Pléiades 04 92 53 72 22
- Centre social de Saint-Mens 04 92 53 61 77
- Maison des habitants 04 92 53 22 77
- Bureau d'information jeunesse 04 92 53 22 77
- Direction cohésion urbaine et sociale 04 92 53 22 70
- Emploi et Politique de la Ville 04 92 53 22 70

NUMÉROS UTILES

Mairie / Services techniques

- Nettoieement – gestion des déchets 04 92 53 15 85
- Urbanisme – Permis de construire 04 92 53 18 62
- Voirie 04 92 53 26 50
- Eau – assainissement 04 92 53 15 81
- Environnement – Agriculture – Agenda 21 04 92 53 18 79
- Espaces verts 04 92 53 18 33

Communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance

- Déchetterie de Patac 04 92 52 22 45
- Déchetterie de la Flodanche 04 92 51 62 18
- Quai de transfert de Saint-Jean 04 92 51 41 95
- Station d'épuration 04 92 51 84 60

TOURISME

- Office de Tourisme 04 92 52 56 56
- Domaine de Charance 04 92 53 26 79
- Station de Gap-Bayard 04 92 50 16 83

CULTURE

- Direction de la culture 04 92 53 25 28
- Médiathèque 04 92 53 26 73
- Conservatoire à rayonnement départemental 04 92 53 25 41
- Le Tempo 04 92 53 26 80
- Le Quattro 04 92 53 25 04
- Office municipal de la culture 04 92 52 73 68
- Théâtre La passerelle 04 92 52 52 52
- Maison de l'Europe 04 92 52 53 25
- Cinéma :
 - > Le Centre et le Club 04 92 52 25 32
 - > Le Palace 04 92 53 96 35

SPORTS

- Direction des sports 04 92 53 24 21
- Office municipal des sports 04 92 52 63 55
- Stade nautique de Fontfreyne 04 92 51 14 99
- Piscine de la République 04 92 51 22 67
- Stade de glace Alp'Arena 04 92 53 26 90

TRANSPORTS

- L'Agglo en bus 04 92 53 18 19
- Région Sud 08 09 40 00 13
- Stations de taxis :
 - > Place de la Gare 04 92 51 34 69
 - > Rue Carnot 04 92 51 35 90

NUMÉROS D'URGENCE

- Samu 15
- Police 17
- Sapeurs-pompiers 18
- Appel d'urgence européen 112
- Sans-abri 115
- Enfance en danger 119
- Centre anti-poison de Marseille 04 91 75 25 25
- Violence Femmes Info 3919
- Harcèlement scolaire 3018

SANTÉ

- Centre hospitalier intercommunal des Alpes du Sud 04 92 40 61 61
- Accueil des urgences 04 92 40 67 01
- Maison médicale de garde du Gapençais 04 92 52 28 15
- Polyclinique des Alpes du Sud 04 92 40 15 15
- Pharmacie de garde 0825 74 20 30 (appel payant) ou www.servigardes.fr
- Dentiste de garde 04 92 51 94 94

Naissances

Avril 2025 (au 15 avril)

- Léandre, fils de MARTIN Nicolas et CORSIGLIA Anaëlle domiciliés à Gap
- Kerry, fils de VOURLAT Norman et GIRAUD Camille domiciliés à Gap
- Cassandre, fille de AUTUORI Stéphane et RITROSI Claudia domiciliés à Gap
- Rafaël, fils de PAREDES Nicolas et MERCADO Léa domiciliés à Romette Cne associée à Gap
- Laélia, fille de PIAT Aurélien et MANUELLI Déborah domiciliés à Gap
- Romy, fille de GOJON Léo et LÜBBE Charlie domiciliés à Pelleautier
- Ambre, fille de DOUSSON Valentin et BARET Alisson domiciliés à Gap
- Drenn, fils de COLOMBO Dylan et BYTYQI Dorentina domiciliés à Gap
- Charlotte, fille de ROBIN Yohan et MONTIEL Valentine domiciliés à Gap
- Maëline, fille de ROUSSEAU Damien et THORIGNY Nancy domiciliés à Gap

Mars 2025

- Jade, fille de MISTRAL Romain et LAMBERT Edith domiciliés à Pelleautier
- Tylio, fils de RMILI Daniel et RISPAUD Laurine domiciliés à Gap
- Livio, fils de TEMPIER Cédric et PHILIP Charline domiciliés à Gap
- Albane, fille de BELMONTE Cédric et LACOMBE Maylis domiciliés à Gap
- Erzen, fils de KABASHI Arianit et BAJRAMI Edona domiciliés à Gap
- Mathis, fils de MARCHAND Romain et BAUD-MILLET Anaïs domiciliés à Tallard
- Jim, fils de THOREL Roman et SAINT-JACQUES Pauline domiciliés à Gap
- Ana, fille de TRIPIER Chris et GERBAL Sarah domiciliés à Gap
- Emmy, fille de ZAPATA Michaël et BOISSET Amélie domiciliés à Gap
- Aiden, fils de LAVOINE Aurélien et COURTOT Lydia domiciliés à Gap
- Joy, fille de SAVOURNIN Nicolas et ESCALLIER Luna domiciliés à Gap
- Giovanni, fils de JULLIEN Stéphane et LAPEYRE Manon domiciliés à Gap
- Raphaël, fils de OLIVIER Romain et ROBIN Anaïs domiciliés à Gap
- Basile, fils de TOURSEL Aymeric et HUBERT Anne-Sophie domiciliés à Gap

Février 2025

- Zayna, fille de ABDALLAH Mohamed et TRIGO Noémie domiciliés à Gap
- Félix, fils de RAILLAT Alexandre et RISTORTO Julie domiciliés à Tallard
- Aminata, fille de SANGARE Moussa et FOFANA Mawa domiciliés à Gap
- Kaïs, fils de WASTEELS Julien et MENDES Allison domiciliés à Gap
- Emilio, fils de GUIRAMAND Brice et OTTAVIANO Marianne domiciliés à La Freissinouse
- André, fils de DUBUIS--REGAL Quentin et TROCHEL Marion domiciliés à La Saulce
- Liam, fils de TOINON Nicolas et ERTLEN Emilie domiciliés à La Freissinouse
- Isaya, fils de BENITO Mathieu et LEVRAT Karine domiciliés à Gap
- Jeanne, fille de BRELLIER Louis et LAMORTE Sara domiciliés à Gap
- Charlie, fils de DEPALLE Théo et SIADOUS Céline domiciliés à Tallard
- Ilona, fille de AVRILLON Adrien et CHAIX Océane domiciliés à Gap
- Alessio, fils de BÉGNIS Anthony et GLEIZE Aurélia domiciliés à Romette
- Neil, fils de DORVAULT Kolia et MAGRI Asmae domiciliés à Gap

- Alma, fille de GARDON Mathis et MOLLARD Caroline domiciliés à La Freissinouse
- Salomé, fille de GUEYDAN Damien et RENAUD Célia domiciliés à Gap
- Maël, fils de HABIS Elico et MICHEL Amandine domiciliés à Gap
- Théa, fille de BOYER Clovis et SALAÛN Mélanie domiciliés à Gap
- Aliénor, fille de CUVELIER Augustin et BERTHELOT Anne-Claire domiciliés à Gap

Janvier 2025

- Yazane, fils de M'RAD Sami et MAHMOUDI Ones domiciliés à Gap
- Mohamed, fils de TOURE Zenabe domiciliée à Gap
- Uriel, fils de ADEJORO Damitola et OPARA Uche domiciliés à Gap
- Étio, fils de CHABRE Gaël et DEININGER Laura domiciliés à Gap
- Lucas, fils de FOUSSARD Benoit et JACQUOT Eve domiciliés à Gap
- Juliette, fille de SINTES Damien et REMY Sophia domiciliés à Gap
- Ilyana, fille de KOCOUI Amah domicilié à Seme-Podji et DOSSOU Chakiratou domiciliée à Gap
- Eléonore, fille de BAUSMAYER Alexandre et COMPAGNON Jusne domiciliés à Gap
- Louise, fille de ROBERT Thomas et DOMINIQUE Estelle domiciliés à La Saulce
- Éléna, fille de RAMBAUD Jérémy et COMBE Elodie domiciliés à Gap
- Yaya, fils de FADIGA Mohamed et SQUARE Aminata domiciliés à Gap
- Souleymane, fils de DIALLO Oumar et BARRY Mariama domiciliés à Gap
- Gaël, fils de GILLET Kyllian et GALLAIS Marine domiciliés à Gap
- Émilio, fils de HORDÉ Christophe et GIANSETTO Aurélie domiciliés à Gap
- Mariama, fille de KABA Mamadi et OUATTARA Assiata domiciliés à Gap
- Mia, fille de TOURNOUD Denis et LABUTTE Julie domiciliés à Gap

Décembre 2024

- Yuma, fils de TERZIAN Romain et CLOUZET Marine domiciliés à Gap
- Nolan, enfant de JESPAS Maxime et LEBRE Morgane domiciliés à Gap
- Jannah, enfant de AÏT ADDI Zakari et BELCAID Siham domiciliés à Gap
- Nino, fils de CORTESE Benjamin et GUIGUES Pauline domiciliés à Gap
- Qassim, fils de KENNICHE Zakaria et SEDRATI Malak domiciliés à Gap
- Elia, fille de YTIER Yohan et DUTHOIT Noémie domiciliés à Châteauevieux
- Lindsey, fille de ARMAND Hugo et AUSSET Laurie domiciliés à Romette Cne associée à Gap
- Jawed, fils de BOULBAIR Housseem et BOUZIDI Soraya domiciliés à Gap
- Loan, fils de SOUDAY Christopher et COLONNA Meryl domiciliés à Gap
- Noah, fils de ESCALLIER Emmanuel domicilié à Chorges et LE SAUX Cindy domiciliée à Gap
- Léo, fils de SCHALL Mathieu et MAIGRET Ludvine domiciliés à Gap
- Tamim, fils de SOULEIMAN HASSAN Mozamel et MOUSTAPHA HASSAN Saana domiciliés à Gap
- Zulekha, fille de ABDO Nouri et HABASH Sultan domiciliés à Gap
- Charly, fils de HAPIAN Jocelyn et LE MOAL Margot domiciliés à Gap
- Elara, fille de JANVIER Gaël et DAHOUI Cassandre domiciliés à Gap
- Aaron, fils de LACHAUX David et EZIN Aman domiciliés à Gap

ÉTAT-CIVIL

- Alexandre, fils de LAFON Julien et SUANT Aliénor domiciliés à Gap
- Emna, fille de MISSAOUI Ahmed et MISSAOUI Sarah domiciliés à Gap
- Dune, fille de COMPTOUR Sébastien et CHOTTEAU Claire domiciliés à Sigoyer
- Liya, fille de GALIZZI PIRAS Arthur et LIMON Célia domiciliés à Gap
- Angelina, fille de GUILLON Pierre et GRANOUX Loriane domiciliés à Gap
- Loukas, fils de LAURENT Thomas et ETIENNE Aude domiciliés à Gap
- Djibril, fils de OUAZIB Bilel et KRIM Maya domiciliés à Gap
- Kylian, fils de YUSUF Dennis domicilié au Havre et ORIGBO Joy domiciliée à Gap
- Maël, fils de HUSSEINI Mohsen et SCHINELLI Emmanuel domiciliés à Gap
- Alice, fille de MAUVEZIN Simon et DE LAUBIER Anaïs domiciliés à Gap
- Lelipo, fils de PIPISEGA Atonio et NIULIKI Katalina domiciliés à Gap

Novembre 2024 (après le 12 nov.)

- Arsène, fils de ARNAUD Florian et MOLLARD Myriam domiciliés à Gap
- Assia, fille de BAKARI SAID Assanhadi et BONVISSUTO Alicia domiciliés à Gap
- April, fille de DARIER Jimmy et BAILLEUL Clara domiciliés à Gap
- Nolann, fils de EBLE Simon et VANDEKERKHOVE Charlotte domiciliés à Gap
- Lou, fille de ROBERT Timothy et GAILLARD Laura domiciliés à Gap
- Ritej, fille de SLITI Maheur et SLITI Imen domiciliés à Gap
- Mathis, fils de CAMBIEN Jérôme et PELLEAU Mauranne domiciliés à Gap
- Victoria, fille de DASTREVIGNE Damien et PIETSCH Marie-Mélys domiciliés à Gap
- Nolan, fils de FLEURENT Jérémy et BERTET Elodie domiciliés à Sigoyer
- Jules, fils de FLEURENT Jérémy et BERTET Elodie domiciliés à Sigoyer
- Victoire, fille de GILLES Frédéric et MATHIEU Christelle domiciliés à Gap
- Alma, fille de JOUGLARD Jérôme et ROLANDO Chloé domiciliés à Gap
- Aminata, fille de KANDE Ibrahima et DIOUBATE Doussou domiciliés à Gap
- Sahyn, fils de MARCHAND Sami et DEBARD Maryne domiciliés à Tallard
- Lizio, fils de MEDILI Loris et PAYAN Méliissa domiciliés à Gap
- Adèle, fille de RIQUIER Thomas et MIARD Aurélie domiciliés à Gap
- Ali, fils de SLITI Heikel et SELLIEZ Emilie domiciliés à La Roche-des-Arnauds

Mariages

Avril 2025 (au 15 avril)

- ANGLÉS Jordy et JUVÉNAL Tiffany
- SLITI Marouen et FRANCHINA Mélanie

Janvier 2025

- PEILLON Marc et ROBERT Cindy

Décembre 2024

- DA GAMA SOBRINHO Didier et HERNADEZ Merian
- GIACONE Clément-Dominique et TRIOLET Océane



INSCRIPTIONS AU GUICHET UNIQUE

Mairie Centre, rue Colonel Roux • 04 92 53 24 23 • guichet-unique@ville-gap.fr

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Inscriptions pour la rentrée scolaire 2025 / 2026
 > DU LUNDI 7 AVRIL AU SAMEDI 24 MAI

INSCRIPTIONS PÉRISCOLAIRES

(garderie / cantine / étude)
 Inscriptions pour la rentrée scolaire 2025 / 2026
 > DU LUNDI 7 AVRIL AU SAMEDI 23 AOÛT

CENTRES DE LOISIRS

Inscriptions pour l'été 2025
 > DU LUNDI 5 MAI AU SAMEDI 7 JUIN

ACTIVITÉS SPORTIVES CAS ET AQUALUD

Inscriptions pour l'été 2025
 > DATES À DÉFINIR (programme disponible trois semaines avant sur www.ville-gap.fr)

> 8

Les rendez-vous à ne pas manquer



FESTIVAL DE THÉÂTRE AMATEUR GABY LABOUCARIE

> Du 29 mai au 1^{er} juin
 📍 Centre culturel le Tempo

Retrouvez sept pièces proposées par des compagnies de théâtre amateur venues de toute la France pour la 42^{ème} édition de ce festival créé par Gaby Laboucarie, à 16h30 et 21h.

Infos : 06 62 17 77 42.

SALON DES COLLECTIONNEURS AMATEURS

> Samedi 31 mai (14h-18h)
 et dimanche 1^{er} juin (10h-18h)
 📍 Le Quattro



Le tout premier rendez-vous des collectionneurs non professionnels, imaginé par l'Office municipal de la culture, vous plongera dans les collections d'amateurs passionnés : philatélie, monnaies, cartes postales, miniatures, livres anciens et objets divers...

FESTIVAL TOUSTES DEHORS (ENFIN) !



> Les 7 et 8 juin

Le festival dédié aux arts de la rue revient pour une douzième édition concentrée sur deux jours, avec dix-huit rendez-vous de théâtre, cirque, danse et musique dans le centre-ville, au parc de la Pépinière et au Domaine de Charance.

Infos : 04 92 52 52 52
www.theatre-la-passerelle.eu



SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE DU CONSERVATOIRE

> Mercredi 11 juin, 20h
 📍 Le Quattro

Professeures et danseur.euse.s du Conservatoire à rayonnement départemental de la Ville de Gap invitent le public à plonger dans l'univers fascinant des contrastes autour du noir et blanc. Entrée gratuite sur inscription à l'Office de tourisme Terres de Gap

04 92 52 56 56 - <https://boutique.gap-tallard-vallees.fr>

EXPOSITION « PLANTE TON DÉCOR »

> Du 17 au 27 juin (de 9h à 12h et de 14h à 18h, du lundi au samedi)
 📍 Le Tempo

Les élèves de l'école municipale d'arts plastiques du Tempo, accompagnés de leurs enseignants, exposent les œuvres réalisées selon les différentes techniques explorées tout au long de l'année.

FÊTE DE LA MUSIQUE

> Samedi 21 juin

Dès la fin de l'après-midi, la musique envahit les rues et les places sur les scènes installées par la Ville de Gap. Rock, musique classique, rap, folk, musiques électro, pop, musiques du monde, chant... Tous les styles sont au rendez-vous.



FESTIVAL TANGO GAP

> Du vendredi 23 au dimanche 26 mai
 📍 Centre culturel le Tempo

Quatre milongas (bals de tango argentin) sont proposées durant le week-end, ainsi qu'un apéro tango animé par Carlos Rodrigo le samedi à 17h30 (initiation au tango argentin, exposition d'artistes, dégustation et vente de vins argentins avec empanadas et tourtons).

Infos : 06 01 79 08 81 - www.tango-passion.net.

EXPOSITION « HUMUS HUMANIS »

> Du 27 mai au 11 juin
 📍 La Grange (la Placette)

Julien Bernard et Yoma proposent un dialogue à quatre mains sur notre rapport à la nature, mêlant portraits en noir et blanc du premier et immenses peintures du second. Cette forêt artistique laisse libre cours à un imaginaire dense et intranquille.

Dates en bref

SPECTACLES DE L'ÉCOLE DK DANSE

> Samedi 31 mai à 16h et 20h,
 dimanche 1^{er} juin à 19h
 📍 Théâtre La passerelle

Spectacles de fin d'année de l'école de danse sur des thèmes futuristes. Infos : 06 83 50 18 47.

UCES DES COUTURIÈRES ET DES LOISIRS CRÉATIFS

> Samedi 7 juin, de 9h à 18h
 📍 Autour du centre social de Fontreyne.

Expo-vente d'objets artisanaux : couture, tricot, dessin, travaux manuels, créations en tissu... Infos : association de quartier de Fontreyne (06 62 56 90 41).

CONFÉRENCE « FEMMES, POUVOIR ET CONTREBANDE DANS LES ALPES AU XVIII^E SIÈCLE »

> Vendredi 13 juin, 18h
 📍 Cinémathèque d'images de montagne.

Contrebandières du quotidien, quel rôle ont joué les femmes au XVIII^e siècle sur les sentiers de haute montagne ? Infos : Société d'études des Hautes-Alpes (04 92 51 76 07).

CONFÉRENCE « LÉGENDES CÉLESTES : QUE NOUS RACONTENT LES CONSTELLATIONS BORÉALES ? »

> Vendredi 13 juin, 18h
 📍 Médiathèque.

Grande Ourse, Petite Ourse, Orion... Les noms des constellations boréales viennent du fond des âges. D'où sortent-elles et que racontent-elles ? Sur inscription au 04 92 53 26 73.

EXPOSITION DE PEINTURE

> Du 14 au 28 juin
 📍 La Grange (La Placette).

Exposition de MiVaGo et Dominique Villain, entre peinture et poésie, autour d'Arthur Rimbaud et Charles Baudelaire.

FEST'IMPULSE

> Samedi 14 juin
 📍 Le Quattro

Grand Spectacle des élèves du centre artistique Impulse en musique, danse et théâtre, l'après-midi et en soirée. Finale du tremplin de musiques actuelles Zik O'Bahut. Infos : 04 92 52 27 56.

TOUJOURS
DEHORS
ENFIN!

FESTIVAL
DES ARTS
DE LA RUE

7-8
JUN 25

GAP
LA PASSERELLE
04 92 52 52 52
theatre-la-passerelle.eu